

Mémorial

du



Memorial

des

Grand-Duché de Luxembourg.

Großherzogtums Luxemburg.

Mardi, le 8 mai 1951.

N° 29

Dienstag, den 8. Mai 1951.

Loi du 2 mai 1951 concernant le Budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1951.

Nous CHARLOTTE, par la grâce de Dieu, Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc. ;

Notre Conseil d'Etat entendu ;

De l'assentiment de la Chambre des députés ;

Vu la décision de la Chambre des députés du 24 avril 1951 et celle du Conseil d'Etat du 27 du même mois portant qu'il n'y a pas lieu à second vote;

Avons ordonné et ordonnons :

Art. 1er. Le Budget de l'Etat pour l'exercice 1951 est arrêté :

En recettes à la somme defr. 3.477.747.000
soit: recettes ordi-

naires 2.187.398.000

recettes extra-

ordinaires .. 1.290.349.000

fr. 3.477.747.000

En dépenses à la somme de . fr. 4.053.166.000

soit: dépenses ordi-

naires 2.162.909.000

dépenses extra-

ordinaires .. 1.283.257.000

excédent de dé-

penses de 1950 607.000.000

fr. 4.053.166.000

Le tout conformément au tableau ci-annexé.

Art. 2. Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1950 seront recouverts pendant l'exercice 1951 d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Art. 3. Pour faire face aux besoins de la Trésorerie d'Etat le Ministre des Finances est autorisé à émettre des Bons du Trésor. Les conditions et modalités de cette émission notamment le taux d'intérêt et l'époque de remboursement, seront déterminés par arrêté ministériel.

Art. 4. Le Ministre des Finances est autorisé à bloquer, réduire ou annuler des crédits prévus au budget des dépenses, sur l'avis conforme d'une commission spéciale à instituer par la Chambre des députés.

Art. 5. Aucun transfert d'un article à l'autre ne pourra être fait avant le 31 août 1951.

Art. 6. Les crédits prévus pour acquisitions nouvelles ne seront pas susceptibles de transfert.

Art. 7. Ne sont pas susceptibles d'être transférés les crédits non limitatifs. Ils ne pourront être dépassés qu'avec l'accord préalable du Ministre des Finances.

Art. 8. Les crédits prévus pour les traitements salaires et indemnités sont non limitatifs.

Toutefois, au cours de l'année 1951 il ne sera procédé à aucun nouvel engagement de personnel, sauf en cas de nécessité établie et seulement s'il s'agit du remplacement du titulaire d'un poste vacant ou de l'occupation d'un poste prévu par une disposition légale ou réglementaire.

L'article 5, alinéa 2, de la loi du 24 décembre 1946 portant *a)* allocation d'une indemnité aux fonctionnaires et employés de l'Etat, *b)* uniformisation du supplément familial, *c)* allocation d'un supplément aux pensionnaires, *d)* adaptation intégrale des traitements, indemnités et pensions au nombre indice, reste applicable.

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial* pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Luxembourg, le 2 mai 1951.

Les Membres du Gouvernement :

Pierre Dupong.
Joseph Bech.
Eugène Schaus.
Alphonse Osch.
Robert Schaffner.
Pierre Frieden.
François Simon.

Charlotte.

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1951.
Budget des Recettes.		
Chapitre I^{er}. — RECETTES ORDINAIRES.		
—		
Section 1 ^{re} . — Contributions directes et Accises.		
A. — RECETTES PROPRES.		
1	Impôt général sur le revenu (impôt sur le revenu fixé par voie d'assiette, impôt sur le revenu des collectivités, impôt sur les traitements et salaires, retenue d'impôt sur les revenus de capitaux)	802.000.000
2	Impôt sur la fortune	45.000.000
3	Impôt sur les tantièmes	4.000.000
3bis	Impôt sur le chiffre d'affaires (restants d'exercices antérieurs à 1946).....	pf mém.
4	Recettes sur toccage	50.000
5	Taxes sur les véhicules à moteur mécanique.....	34.000.000
6	Taxes sur les cabarets	3.500.000
6bis	Taxes et prélèvements sur les paris relatifs aux épreuves sportives.....	200.000
7	Droits d'accise sur l'alcool	35.000.000
8	Taxe de consommation sur l'alcool	36.000.000
9	Taxe sur la vérification des poids et mesures et jaugeage des fûts et tonneaux ...	100.000
10	Recettes diverses.....	1.500.000
11	Part du Grand-Duché dans l'excédent des recettes du service de l'enregistrement international des marques de fabrique et de commerce	100.000
	Total des recettes sub A	961.450.000
B. — AUTRES RECETTES.		
12	Recettes provenant de l'Administration du Cadastre	2.000.000
	Détail :	
	a) Extraits cadastraux.....	fr. 900.000
	b) Mesurages exécutés pour le compte des communes et des particuliers	» 1.050.000
	c) Mise à jour des registres cadastraux déposés dans les communes	» 50.000
	Total	fr. 2.000.000

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1951.
13	Parts contributives des communes dans les traitements et pensions du personnel enseignant primaire Détail : <i>a)</i> Part contributive des communes pour subvenir en partie au paiement des pensions du personnel enseignant ... fr. 1.982.000 <i>b)</i> Part (33 1/3%) incombant aux administrations communales dans le paiement des traitements du personnel de l'enseignement primaire » 33.029.000 Total fr. 35.011.000	35.011.000
14	Parts contributives de différentes villes et des sociétés industrielles dans les frais de l'enseignement secondaire et professionnel Détail : <i>a)</i> Contingents de différentes villes dans les dépenses des établissements d'enseignement secondaire, de l'école agricole et de l'école d'artisans et minerval à payer par les élèves de ces établissements fr. 1.600.000 <i>b)</i> Part de la ville de Luxembourg dans les frais d'entretien, de gardiennage, d'éclairage, etc. du lycée de jeunes filles de Luxembourg » 100.000 <i>c)</i> Part de la ville d'Esch-s.-Alz. et des sociétés industrielles dans les frais de l'école professionnelle de l'Etat d'Esch-s.-Alz. » 3.588.000 Total fr. 5.288.000	5.288.000
15	Etablissements bancaires. — Remboursement des frais de surveillance Détail : <i>a)</i> Banque Internationale. — Traitement du Commissaire du Gouvernement fr. 251.000 <i>b)</i> Contrôle des Banques. - Indemnités du commissaire et du personnel auxiliaire » 478.000 Total fr. 729.000	729.000
16	Recettes provenant de l'Institut du Change Détail : <i>a)</i> Institut du Change. — Remboursement de la part contributive de l'I.B.L.C. de Bruxelles dans les dépenses pour le loyer, etc. du bureau de Luxembourg fr. 48.000 <i>b)</i> Produit de transactions concernant des infractions à la législation sur le contrôle des changes fr. 100.000 <i>c)</i> Restitution des frais exposés par la Légation du Grand-Duché de Luxembourg à Londres, pour son intervention dans le déblocage des avoirs luxembourgeois en Grande-Bretagne, soit 1/4‰, sur la valeur des avoirs à débloquenter par l'intermédiaire de la Légation p ^r mém. <i>d)</i> Restitution, en vertu de la réglementation des changes, de bénéfices réalisés sur des opérations de change p ^r mém. Total fr. 148.000	148.000

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1951.
17	Versements et remboursements des C.F.L. Détail : a) Versement de la SNCFL à titre d'intérêt et d'amortissement des dépenses pour travaux complémentaires de 1 ^{er} établissement exécutés sur le réseau G.L. jusqu'au 10 mai 1940 à l'aide de fonds avancés par l'Etat » 6.380.000 b) Versement forfaitaire des C.F.L. en vue de pourvoir aux frais de contrôle administratif, technique et financier des chemins de fer, conformément à l'art. 7 du cahier des charges » 630.000 c) Participation des C.F.L. aux annuités de rachat pouvant revenir aux Sociétés G.L. et P.H. » 6.000.000 d) Annuité due à l'Etat par la S.N. des C.F.L. en remboursement des avances pour la couverture du déficit des C.F.L. postérieur au 1.6.45 (voir art. 95bis) p ^r mém. e) Recettes et remboursements divers p ^r mém. f) Intérêts statutaires dus par les C.F.L. sur le capital versé par l'Etat grand-ducal » 7.480.000 g) Intérêts dus par les C.F.L. sur les avances de trésorerie faites par l'Etat » 100.000 Total fr. 20.590.000	20.590.000
18	Remboursement de la dotation du Crédit Foncier et paiement des intérêts.....	7.000.000
19	Redevances dues par les concessionnaires de pharmacies	575.000
20	Remboursements à faire à l'Etat sur les allocations de chômage resp. sur les frais de salaires et autres frais occasionnés par l'organisation de travaux productifs de chômage conformément à la loi du 6 août 1921 resp. à l'arrêté grand-ducal du 24 mai 1945..	p ^r mém.
21	Assurances sociales. — Remboursements et taxes Détail : a) Remboursement de la part des communes dans les rentes à valoir sur le projet ayant pour objet de modifier et de compléter la loi du 17.12.25 concernant le Code des Assurances sociales et les lois modificatives des 20.11.29, 6.9.33 et 21.6.46 (1/3 de la part de l'Etat dans les rentes, voir art. 593 c) du budget des dépenses) fr. 46.600.000 b) Conseil Arbitral et Conseil Supérieur des Assurances sociales fr. 25.000 Taxes à payer par les caisses et établissements d'assurances en vertu de l'art. 43 de l'arrêté grand-ducal du 13 octobre 1945, portant fixation du siège de la compétence et de l'organisation du Conseil Arbitral et du Conseil Supérieur des Assurances sociales et règlements de procédure devant lesdits Conseils. Total fr. 46.625.000	46.625.000
21bis	Services des allocations familiales.....	3.000.000
22	Logements populaires. — Amortissements et intérêts	4.500.000
23	Fonds d'améliorations agricoles. — Amortissements et intérêts	300.000

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1951.
24	Participation du Grand-Duché aux bénéfices de la Banque Nationale de Belgique..	p ^r mém.
25	Remboursement à 50% des traitements et indemnités avancés par l'Etat dans l'intérêt de l'administration de la gestion de la caisse d'assurance des animaux de boucherie.	181.000
26	Versement de la Société CEGEDEL	4.862.000
27	Participation de l'Etat aux dividendes de la Société anonyme pour la construction d'habitations à bon marché	p ^r mém.
28	Participation de l'Etat aux dividendes de Radio-Luxembourg	3.000.000
29	Remboursement de la Caisse Commune du Notariat	60.000
30	Ravitaillement. — Remboursement des communes (arriérés). — Recettes escomptées par l'Office commercial du Ravitaillement	p ^r mém.
31	Recettes diverses.	16.062.000
	Détail :	
	a) Produit des taxes sur les licences d'importation et d'exportation (Part du Grand-Duché)	fr. 11.750.000
	b) Intérêts de fonds en dépôt	» 1.000.000
	c) Amélioration de la race bovine. — Taxe d'admission aux concours (voir art. 79 h)	—
	d) Droits à payer par les récipiendaires pour l'obtention des grades et des brevets d'instituteurs	» 200.000
	e) Récupération à charge des intéressés des frais occasionnés à l'Etat par le fonctionnement de la délégation permanente du Grand-Duché auprès de la Commission Economique pour l'Europe à Genève	p ^r mém.
	f) Récupération des dépenses occasionnées par la participation du Grand-Duché à l'Autorité Internationale de la Ruhr (v. art. 36 des dépenses)	» 2.962.000
	g) Taxes à payer par les candidats aux examens du brevet de maîtrise	» 150.000
	Total	fr. 16.062.000
32	Excédent de recettes de comptes extraordinaires	2.000.000
33	Recettes accidentelles et imprévues	5.000.000
34	Force Armée. — Remboursements et recettes diverses.	1.155.000
	Détail :	
	a) Remboursement des frais d'occupation	p ^r mém.
	b) Remboursement de taxes téléphoniques	fr. 25.000
	c) Redevances des officiers et sous-officiers pour nourriture. »	400.000
	d) Produit de la vente de peaux (boucherie)	» 150.000
	e) Restitutions pour perte d'objets et paiement pour objets d'équipement	» 250.000
	f) Recettes diverses	» 330.000
	Total	fr. 1.155.000
	Total des recettes sub B	158.086.000
	Total de la section 1 ^{re}	1.119.536.000

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1951.
Section 2. — Douanes.		
35	Part du Grand-Duché dans les recettes de l'Union Economique	312.425.000
36	Recettes en exécution de l'article 12 de la Convention établissant l'Union Economique.	43.571.000
37	Recettes en exécution de l'article 13 de la Convention établissant l'Union Economique. (Primes à l'agriculture)	p ^r mém.
38	Loyers	p ^r mém.
39	Recettes diverses	400.000
Total de la section 2		<u>356.396.000</u>
Section 3. — Enregistrement et Domaines.		
A. — RECETTES PROPRES.		
40	Enregistrement	45.000.000
41	Hypothèques	7.500.000
42	Id. — Salaires	1.400.000
43	Successions	13.000.000
44	Timbre	16.250.000
45	Part de l'Etat dans le droit d'adjudication des pêches.— Art. 31 de la loi du 21 mars 1947 concernant le régime de la pêche	62.000
46	Impôt sur le chiffre d'affaires	350.000.000
47	Taxe sur les transports	35.000.000
48	Taxe sur les assurances	8.000.000
49	Taxe d'abonnement sur les titres de sociétés	15.000.000
50	Impôt sur les billets de banque	100.000
51	Droits en sus et amendes en matière de timbre, d'enregistrement, etc.	200.000
52	Amendes de condamnations diverses, dommages-intérêts, restitution de droits fraudés, confiscations en numéraire, y compris les amendes prononcées par le Ministère du Ravitaillement et les amendes pour infractions à la législation des changes	7.300.000
53	Recouvrement des frais de justice et remboursement des frais d'exécution de commissions rogatoires transmises à l'étranger	1.500.000
54	Recouvrement des frais de poursuite et d'instance	150.000
55	Fermage de la pêche et des passages d'eau	10.000

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1951.
56	Etablissements piscicoles de Warken et de Lintgen. — Vente d'alevins et de truitelles. — Frais de repeuplement	320.000
57	Domaine forestier de l'Etat. — Produit des ventes de bois et relassement du droit de chasse	2.550.000
58	Frais d'administration des bois. — Remboursements	5.800.000
59	Ventes immobilières	150.000
60	Ventes mobilières	2.000.000
61	Produit des pépinières de l'Etat	900.000
62	Locations, y compris loyers et recettes de meetings aériens de l'Aéroport du Findel..	250.000
62bis	Aéroport de Luxembourg-Findel. Ristourne de la part de la Belgique pour travaux à intérêt commun	27.944.000
63	Frais d'adjudications publiques pour compte de l'Etat	350.000
64	Taxes et annuités des brevets d'invention et des marques de fabrique	450.000
65	Assistance judiciaire et procédure en débet. — Recouvrements	40.000
66	Rentes de concessions minières	5.139.000
67	Vente d'ouvrages publiés par le Gouvernement. — Frais de publication au <i>Mémorial</i> . — Taxes d'insertion au registre aux firmes	2.280.000
68	Recettes diverses	3.684.000
	Total des recettes sub A	552.329.000
	B. — AUTRES RECETTES.	
69	Recouvrement des frais d'entretien de personnes entretenues à la Maison de Santé d'Ettelbruck et dans les établissements d'assistance de l'Etat	14.360.000
70	Produit du travail des malades de la Maison de Santé d'Ettelbruck	350.000
71	Produit de l'établissement thermal de Mondorf-Etat	1.800.000
72	Produit du Sanatorium et de l'Institut médical de l'Etat à Mondorf	350.000
73	Maternité et école d'accouchement. — Frais d'entretien des pensionnaires. — Minerval des élèves	4.500.000
74	Remboursement des frais d'entretien de personnes placées aux sanatoriums de Vianden et de Dudelange ou dans d'autres établissements de cure	5.700.000
75	Clinique pour enfants. — Frais de pension	—
76	Remboursement de subsides remboursables pour études supérieures	100.000

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1951.
77	Remboursement à l'Etat à raison de 60% des traitements, indemnités de logement, indemnités pour enfants et masse d'habillement, frais de détachement, de déplacement, d'équipement, d'armement, d'entretien de la police locale étatisée ainsi que des fournitures d'imprimés et divers	11.777.000
78	Récupération à charge des intéressés des frais avancés par l'Etat pour l'exécution des travaux ordinaires de curage et de réparation aux cours d'eau non navigables ni flottables et à leurs dépendances. (Loi du 16 mai 1929)	p ^r mém.
78bis	Recouvrements à faire sur la base de la législation sur les dommages de guerre.....	2.000.000
79	Recettes diverses provenant de l'Administration des Services Agricoles.....	376.000
	Total des recettes sub B	41.313.000
	Total de la section 3	593.642.000
	Section 4. — Postes, Télégraphes et Téléphones.	
80	Postes. — Taxes des correspondances et autres recettes	49.600.000
81	Télégraphes. — Taxes des dépêches et autres recettes	4.500.000
82	Téléphones. — Abonnements, taxes et autres recettes, y compris le service des horloges électriques, installations et abonnements	54.000.000
83	Taxes sur les appareils radioélectriques	5.500.000
84	Produit net des suppléments perçus sur les émissions de timbres spéciaux, ainsi que sur les télégrammes de philanthropie en faveur des œuvres de charité.....	1.000.000
	Total de la section 4	114.600.000
	Section 5. — Prisons, Maisons d'éducation et Dépôts de mendicité.	
85	Prisons, maisons d'éducation et dépôts de mendicité. — Produit du travail des détenus resp. des pupilles et recettes diverses provenant de la vente des produits.....	3.224.000
86	◊	
	Total de la section 5	3.224.000
	Total des recettes du Chapitre I ^{er}	2.187.398.000

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1951.
Chapitre II. — RECETTES EXTRAORDINAIRES.		
Section 6.		
A. — Recettes provenant d'impôts extraordinaires.		
87	Impôt extraordinaire sur les bénéfices de guerre	25.000.000
88	Impôt extraordinaire sur la fortune.....	125.000.000
		150.000.000
B. — Recettes provenant de l'émission d'emprunts et de Bons du Trésor.		
89	Produit de l'emprunt de 1.000.000.000 autorisé par la loi du 20.7.1950 (2 ^e tranche)..	500.000.000
89bis	Produit de l'emprunt de 300.000.000 autorisé par l'art. 3 de la loi du 20.7.1950 concernant l'automatisation intégrale du réseau téléphonique du pays (1 ^{re} tranche comprenant la part nécessaire pour couvrir les dépenses faites de 1949 à 1950 : 10+50 millions)	60.000.000
89ter	Produit de l'emprunt de 100.000.000 autorisé par l'art. 4 de la loi du 8.7.1950 ayant pour objet le parachèvement des distributions d'eau du pays (1 ^{re} tranche comprenant la part nécessaire pour couvrir les dépenses faites de 1947 à 1950 : 9+10 millions).	49.000.000
89 ⁴	Produit de l'emprunt extérieur consenti par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement	p ^r mém.
89 ⁵	Solde du produit de l'emprunt de 750.000.000 autorisé par la loi du 1 ^{er} février 1946..	p ^r mém.
89 ⁶	Produit d'emprunts	p ^r mém.
90	Emission de Bons du Trésor pour le redressement des cas de rigueur	1.000.000
91	Emission de Bons du Trésor en vue du paiement de Dommages de Guerre.....	250.000.000
91bis	Emission de Bons du Trésor en vue du paiement de la part de l'Etat dans la revalorisation des pensions des employés privés.....	p ^r mém.
Total		830.000.000
C. — Recettes provenant de l'émission de Bons du Trésor et de réalisation d'or en relation avec la souscription du Grand-Duché au capital de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et le Fonds Monétaire International.		
92	Souscription du Grand-Duché au capital de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement	p ^r mém.
93	Souscription du Grand-Duché au capital du Fonds Monétaire International	p ^r mém.
		p ^r mém.

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1951.
	D. — Recettes résultant de l'application de la convention ferroviaire de 1946.	
94	Recettes résultant de l'application de la convention ferroviaire du 17 mars 1946 : Paie ment du matériel, de l'outillage, du mobilier et des approvisionnements cédés aux C.F.L. par l'Etat	201.000.000
95	Prix de vente d'excédents de terrains ayant fait partie du domaine privé des anciens concessionnaires G.L. et P.H.	300.000
95bis	Remboursement des avances de trésorerie faites par l'Etat à la S.N. des C.F.L. : Annuité de 1951	p ^r mém.
95ter	Recettes provenant de la cession de matériel roulant S.N.C.F.	26.083.000
	Détail :	
	a) Prix du matériel roulant S.N.C.F. récupéré après le 1.3.1946 et rétrocédé à la Société Nationale des Chemins de Fer Français	fr. 16.806.945
	b) Prix du matériel S.N.C.F. récupéré et cédé à la Société Nationale des C.F.L.	» 9.275.864
	Total	fr. 26.082.809
		227.383.000
	E. — Recettes provenant de la liquidation de biens sous séquestre et de réparations allemandes.	
96	Liquidation de biens sous séquestre	50.000.000
97	Recettes provenant de réparations allemandes	2.500.000
		52.500.000
	F. — Autres recettes extraordinaires.	
98	Emission de signes monétaires	p ^r mém.
99	Remboursement des prêts à court terme consentis à charge du crédit prévu à l'art. 255bis du budget des dépenses de 1945 et de 1946	12.000.000
100	Réalisation de monnaie étrangère	100.000
101	Recettes quelconques relatives à l'échange monétaire	100.000
101bis	Produit des salaires P.W. versés au compte de l'Office de la Reconstruction auprès de la Caisse d'Épargne de l'Etat par les entreprises ayant bénéficié de main-d'œuvre P.W.	18.266.000
		30.466.000
	Total des recettes de la section 6	1.290.349.000

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1951.
	Section 7. — Recettes revenant au Grand-Duché de Luxembourg au titre du Plan Marshall.	
102	Dons (2 ^{me} part)	p ^r mém.
103	Prêts (2 ^{me} part).....	p ^r mém.
		p ^r mém.
	Total des recettes du Chapitre II	1.290.349.000
	Résumé :	
	Total du Chapitre I	2.187.398.000
	Total du Chapitre II	1.290.349.000
	Total général du Budget des Recettes :.....	3.477.747.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
Budget des Dépenses.		
Chapitre III. — DÉPENSES ORDINAIRES.		
Section 1^{re}. — Liste civile.		
1	Liste civile	6.300.000
1bis	Frais de représentation	1.000.000
		7.300.000
Section 2. — Gouvernement.		
2	Traitements* et indemnités de représentation des Membres du Gouvernement et traitements des Conseillers de Gouvernement	5.772.000
3	Traitements et indemnités du personnel du Gouvernement	14.298.000
4	Indemnités des employés temporaires du Gouvernement	4.465.000
5	Salaires des ouvriers (entretien et chauffage)	305.000
6	Salaires du personnel chargé du nettoyage	570.000
7	Frais de route et de séjour à l'intérieur du pays (Gouvernement)	40.000
8	Frais de route et de séjour à l'étranger (Gouvernement et autres administrations). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.000.000
9	Frais de location et d'entretien de machines de bureau ; acquisition de matériel de bureau ; frais d'impression ; journaux et périodiques ; divers	2.250.000
9bis	Frais d'acquisition de nouvelles machines de bureau	100.000

*** Observations générales se rapportant à tous les articles émergeant des traitements**

1° Les traitements, etc., inscrits sont calculés sur la base du nombre-indice de 105.

2° Tous les crédits prévus pour traitements, etc. sont non limitatifs. Ceci permettra d'y imputer les majorations éventuelles nécessitées par une majoration du nombre-indice. L'article 868 prévoit à cet effet un crédit de 40 millions. Voir note de l'art. 868.

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
10	Frais d'acquisition et d'entretien du matériel de nettoyage	125.000
11	Frais de publication du <i>Mémorial</i>	1.000.000
12	Frais de publication de la <i>Pasinomie luxembourgeoise</i> . (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	30.000
13	Frais de publication d'une nouvelle édition des Codes luxembourgeois. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	50.000
14	Service Information et Presse. Impression du Bulletin, documentation, journaux et périodiques, frais de bureau	260.000
15	Frais de publication d'un livre de documentation générale sur le Grand-Duché en langue anglaise	pr mém.
16	Conseil de discipline des fonctionnaires.— Jetons de présence, indemnités et autres frais.	50.000
17	Subventions à des fonctionnaires et employés de l'État se trouvant dans une situation précaire par suite de maladie ou d'accident. (Crédit non susceptible de transfert)...	400.000
18	Fêtes et cérémonies. — Réceptions officielles. — Dépenses diverses et imprévues. — Divers subsides	600.000
18bis	Epuration. — Dépenses diverses	40.000
Section 3. — Chambre des Députés.		33.355.000
19	Chambre des Députés	8.000.000
20	Id. — Remboursement aux C.F.L. du prix des billets de libre parcours délivrés aux membres de la Chambre des Députés. (Crédit non limitatif)	350.000
Section 4. — Conseil d'Etat.		8.350.000
21	Traitements du personnel	148.000
21bis	Indemnité d'un employé temporaire	109.000
22	Indemnités des membres et du personnel du Conseil d'Etat	1.092.000
22bis	Frais de route et de séjour	12.000
23	Frais de bureau, bibliothèque, nettoyage et dépenses diverses	112.000
Section 5. — Secrétariat de la Grande-Duchesse.		1.473.000
24	Traitement du secrétaire	pr mém.
25	Frais de bureau, de déplacement et autres	24.000
		24.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
	Section 6. — Affaires Etrangères. — Relations extérieures.	
	<i>a) Légations, Consulats et Missions militaires, Organisations internationales.</i>	
26	Traitements et indemnités des agents diplomatiques	3.800.000
27	Légations et Consulats, y compris les missions militaires. — Indemnités de poste des agents diplomatiques et frais divers de fonctionnement des services. — Indemnités des agents consulaires pour légalisations d'actes. — Frais de courrier. (Sans distinction d'exercice)	12.400.000
28	Dépenses pour distinctions honorifiques	175.000
29	Parts contributives du Grand-Duché aux Organisations et Institutions internationales. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.000.000
30	Participation au financement de mesures de coopération et d'actions de solidarité ou de secours internationales	500.000
31	Frais occasionnés par les consultations juridiques ou autres, ainsi que par des procédures de conciliation, d'arbitrage ou de règlement judiciaire	p ^r mém.
32	Contribution aux frais du Secrétariat Général de la Convention Douanière Belgo-Néerlando-Luxembourgeoise	150.000
33	Frais de fonctionnement de la délégation permanente du Grand-Duché auprès de la Commission Economique pour l'Europe à Genève	p ^r mém.
34	Frais occasionnés par l'exécution de l'Accord de Paris du 21 décembre 1945 sur les réparations. (Sans distinction d'exercice)	194.000
35	Contributions du Grand-Duché à l'Organisation Européenne de Coopération Economique (Plan Marshall) et autres frais se rapportant à la participation du Grand-Duché à l'O.E.C.E. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	613.000
36	Part contributive du Grand-Duché à l'Autorité Internationale de la Ruhr et autres frais résultant de la participation du pays à ladite Autorité. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.962.000
37	Part contributive du Grand-Duché au Conseil de l'Europe et autres frais résultant de la représentation du Luxembourg à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. (Crédit non limitatif)	270.000
37bis	Subsides à des sociétés de bienfaisance ou d'aide sociale luxembourgeoises ou d'autres associations luxembourgeoises en pays étrangers. — Subside pour le Cercle Colonial Luxembourgeois et à l'Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies	100.000
37ter	Dépenses imprévues	50.000
	<i>B) Commission et Office des Licences.</i>	
38	Commission et Office des Licences. — Indemnités du personnel de bureau	1.250.000
39	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage	18.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
40	Matériel de bureau et imprimés. Affranchissement par forfait. (Sans distinction d'exercice)	103.000
41	Loyer des locaux de l'Office des Licences. (Sans distinction d'exercice)	60.000
42	Taxes d'éclairage, taxes téléphoniques et dépenses imprévues	30.000
43	Mesures d'exécution de la Convention du 23 mai 1935, en ce qui concerne le régime autonome de la Commission des Licences. Frais de surveillance à la frontière. (Sans distinction d'exercice)	p ^r mém.
Section 7. — Justice.		24.675.000
44	Justice. — Traitements des magistrats et des fonctionnaires de l'ordre judiciaire ..	20.812.000
45	Attachés au Ministère de la Justice	1.961.000
46	Indemnités des employés temporaires	1.998.000
47	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage	248.000
47bis	Sommes fixes pour frais de bureau allouées aux fonctionnaires et employés	53.000
47ter	Frais de route et de séjour	77.000
48	Indemnités diverses	333.000
49	◊	
50	Frais d'entretien des voitures-automobiles de l'administration de la Justice	150.000
51	Frais de publication d'ouvrages de droit (prix, indemnités, subsides, commissions et dépenses diverses)	50.000
51bis	Publication de la Pasricrisie luxembourgeoise. — Subside	20.000
52	Frais de bureau, de bibliothèque et d'entretien des services judiciaires. — Subsides aux barreaux	1.315.000
53	Jetons de présence des membres non magistrats de la Haute Cour militaire	p ^r mém.
54	Frais de justice civile et militaire et frais d'exécution des commissions rogatoires transmises de l'étranger, indemnités des membres des tribunaux arbitraux en matière de prud'hommes, en matière de louage de service des employés privés ainsi qu'en matière de protection des locataires, frais de procédure devant le conseil de discipline; frais d'instance devant le Conseil d'Etat, Comité du contentieux; dépenses à faire pour le transport à l'intérieur ou à la frontière, ainsi que pour l'entretien en route des personnes arrêtées, des étrangers expulsés, des vagabonds et mendiants, et pour l'exécution des arrêtés d'expulsion; frais des copies délivrées aux avocats commis d'office en matière pénale. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.900.000
55	Huissiers et huissiers-audienciers, indemnités	310.000
56	Frais d'exécution d'arrêtés criminels	p ^r mém.

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
57	Frais du service de la carte d'identité pour étrangers	40.000
58	Frais de procès des criminels de guerre	65.000
59	Part contributive du Grand-Duché à la Commission Internationale de Police Criminelle à Paris, (Sans distinction d'exercice)	2.000
60	Dépenses diverses et imprévues	20.000
		29.354.000
	Section 8. — Cultes.	
	<i>a) Culte catholique.</i>	
61	Clergé et Séminaire. — Traitements	28.085.000
62	Frais de bureau et de représentation de l'évêque	42.000
63	Indemnités revenant aux personnes chargées de l'instruction religieuse dans les écoles primaires. (Sans distinction d'exercice)	600.000
64	Bourses d'études aux élèves nécessiteux du Séminaire	50.000
65	Subside pour la bibliothèque du Séminaire	40.000
66	Subside pour le culte catholique (y compris l'indemnité pour rémunérer les ecclésiastiques s'occupant des intérêts spirituels des Italiens et des Polonais) ; indemnités à des ecclésiastiques étrangers qui étendent leur administration spirituelle sur les localités limitrophes du territoire grand-ducal et indemnités pour la rémunération des ecclésiastiques chargés du remplacement de prêtres malades	270.000
	<i>b) Culte protestant.</i>	
67	Traitement du pasteur protestant	134.000
68	Subside	165.000
	<i>c) Culte israélite.</i>	
69	Traitement du rabbin	119.000
70	Subside	165.000
71	Loyer d'une salle de prière pour la communauté israélite	24.000
		29.694.000
	Section 9. — Force Armée	
	A. — Armée.	
72	Traitements et indemnités des officiers, des médecins, des aumôniers et des aspirants-officiers	9.182.000
73	Soldes et indemnités des sous-officiers	13.319.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951
74	Traitements, soldes et indemnités des membres de la Musique militaire	4.934.000
75	Solde des caporaux et soldats. Indemnités et solde pour les périodes de rappel. Entraînement des réserves	12.081.000
75 bis	Salaire du personnel chargé du nettoyage des bureaux	60.000
75 ter	Indemnités diverses et imprévues	40.000
76	Frais de ménage	19.000.000
76 bis	Frais causés par la participation des volontaires à la guerre de Corée. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.000.000
77	casernement. — Acquisition et réparation d'articles de literie, de mobilier, de nettoyage, de ménage et d'ateliers	2.279.000
77 bis	Location d'immeubles pour le casernement des sous-officiers	800.000
78	Équipement et habillement. — Acquisition de l'équipement personnel. — Acquisition de l'équipement technique et de l'équipement de spécialistes. Pièces de rechange et outils pour bicyclettes	9.926.000
78 bis	Réparation et nettoyage de l'équipement et de l'habillement. Achat de produits pour le lavage	1.080.000
79	Armement. — Acquisition de pièces de rechange pour armes. Acquisition de munitions, d'outils, de matériel d'entretien et d'articles de tir	2.170.000
80	Service sanitaire. (Sans distinction d'exercice)	1.200.000
81	Frais de bureau. — Acquisition de matériel de bureau, d'imprimés, frais d'impression, taxes téléphoniques, réparation du réseau téléphonique, acquisition d'une centrale téléphonique, acquisition et entretien de matériel photographique.....	1.114.000
82	Garage. — Acquisition d'un autobus, camions, station de graissage, pompe à essence, bidons à essence, bâches pour camions et de machines d'atelier. Essence, huile, antigel, pneus, chambres à air, assurances	4.915.000
82 bis	Entretien du matériel roulant. — Achat de matières premières, de pièces de rechange, d'outils, d'ensembles mécaniques. Vulcanisations. — Réparations spéciales	1.480.000
83	Acquisition, réparation et entretien des instruments de musique. Acquisition de partitions musicales	90.000
84	Entraînement physique. — Bibliothèque. — Loisirs. Participation à des compétitions sportives	1.000.000
85	Instruction et entraînement des officiers et sous-officiers. — Frais de stage à l'étranger et frais d'assurances.— Matériel d'instruction et de classe pour appelés et volontaires.	100.000
86	Frais de déménagement	5.000
87	Frais de route et de séjour	65.000
88	Frais de représentation. — Cérémonies. — Réceptions officielles.....	40.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
89	Frais de culte	30.000
90	Allocations familiales. — Remboursement aux communes des dépenses occasionnées par le paiement des subventions aux familles dont le soutien principal a été appelé sous les drapeaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.000.000
91	Dépenses diverses et imprévues	1.726.000
92	Accidents de service de toute nature : dommages-intérêts, responsabilité civile. Franchise légale d'assurances. Secours alloués pour maladies contractées en service. Frais funéraires et frais divers. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	500.000
B. — Gendarmerie.		
93	Traitements des officiers et de l'instituteur	912.000
94	Frais de route, de séjour et de déménagement (officiers)	18.000
95	Indemnités diverses	36.000
96	Solde du corps des gendarmes, y compris un crédit de 146.018,25 francs pour croix de service	31.610.000
97	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage, etc.	140.000
97bis	Acquisition du matériel pour le nettoyage des bureaux de service	15.000
97ter	Frais de route et de séjour et renforcement des brigades. — Déménagement	550.000
98	Indemnités diverses (gendarmes, etc.)	2.068.000
99	Frais de bureau ; frais d'entretien de machines et du mobilier de bureau ; frais d'impression ; taxes téléphoniques ; divers	1.149.000
99bis	Acquisition de 5 machines de bureau	45.000
99ter	Armement. — Entretien de l'armement, de la buffleterie ; acquisition d'armes, de munitions, de matériel de tir et d'équipement	750.000
994	Acquisition et installation de matériel de transmission	500.000
995	Motorisation de la Gendarmerie	395.000
996	Garage. — Entretien, réparations et garage des véhicules-automobiles. — Assurance contre les accidents. — Location de véhicules-automobiles	715.000
997	Dépenses diverses et imprévues	100.000
998	Service sanitaire. (Sans distinction d'exercice)	1.500.000
100	Casernement de la Gendarmerie	858.000
100bis	Acquisition et réparation d'articles de literie	80.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
	C. — Police locale étatisée.	
	<i>1) Direction.</i>	
101	Traitements et indemnités	428.000
102	Frais de route, de séjour et de déménagement	15.000
103	Masse d'habillement	18.000
104	Cumuls et indemnités extraordinaires. (Cours spéciaux, frais de route et de séjour, divers.) (Sans distinction d'exercice)	10.000
105	Frais de bureau	55.000
106	Part dans les salaires du personnel chargé de la surveillance et du nettoyage des bureaux.	35.000
107	Frais d'entretien des bureaux. — Acquisition et entretien de matériel de nettoyage.	4.000
108	Frais d'entretien d'une auto	30.000
	<i>2) Commissariats et postes de police.</i>	
109	Traitements des commissaires, brigadiers-chefs, brigadiers et agents de 1 ^{re} et de 2 ^e classe.	16.774.000
109 ^{bis}	Indemnités de logement revenant aux policiers soumis au régime du casernement, (frais remboursables par les communes à raison de 60%)	2.175.000
110	Indemnités de première mise et masse d'habillement des commissaires, brigadiers-chefs, brigadiers et agents, remboursables par les administrations communales à raison de 60%	650.000
111	Frais de déplacement, frais de route, de séjour et de détachement (frais partiellement remboursables par les communes)	75.000
112	Part de l'Etat dans les frais résultant de l'indemnité revenant aux agents de la police locale étatisée pourvus d'une bicyclette	38.000
113	Equipement et armement : Frais d'acquisition et d'entretien, imprévus	12.000
		152.896.000
	Section 10. — Chambre des Comptes.	
114	Traitements	1.822.000
115	◊	
116	Salaire du personnel chargé du nettoyage des bureaux	31.000
117	Jetons de présence des conseillers suppléants	8.000
118	Cumuls (service de chauffage)	7.000
119	Frais de bureau, frais de nettoyage, affranchissement par forfait	85.000
120		1.953.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
Section 11.— Contributions directes, accises, poids et mesures.		
121	Traitements	24.527.000
122	Indemnités des employés temporaires et soldats	896.000
123	Rémunération des femmes de charge et ouvriers chargés du service de chauffage.	334.000
124	Part de l'Etat dans l'indemnité revenant aux personnes participant au recensement annuel dans l'intérêt de l'assiette des impôts directs	190.000
125	Indemnités de remplacement et indemnités diverses à payer au personnel	70.000
125bis	Indemnités à payer au personnel pour des travaux supplémentaires effectués aux fins de rattraper les retards actuels dans l'imposition des exercices d'après-guerre. (Sans distinction d'exercice)	500.000
126	Indemnités de prestation. (Art. 21 de la loi du 21 mai 1948)	590.000
127	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc.	1.200.000
128	Sommes fixes pour frais de bureau	52.000
129	Fournitures pour articles et matériel de bureau ; frais d'installation et de réparation des installations téléphoniques de l'administration y compris l'abonnement et les communications ; divers	1.910.000
130	Frais d'acquisition et d'entretien de mobilier et de machines de bureau	300.000
131	Loyers, taxes et frais divers pour bureaux non installés dans les bâtiments publics. (Sans distinction d'exercice)	225.000
132	Frais d'entretien de voitures-automobiles pour le service des Contributions et celui des Poids et Mesures	350.000
133	Frais d'acquisition de voitures-automobiles	200.000
134	Part des communes dans le produit de l'impôt sur le revenu. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	61.200.000
135	Part des communes dans les droits perçus sur l'exploitation des mines concédées à des sociétés de chemin de fer. — Art. 6 de la loi du 10 janvier 1924. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	17.000
136	Frais de poursuite et d'instance pour le recouvrement des contributions ; apposition de scellés sur les appareils en repos	50.000
137	Décharge de la taxe sur les appareils radio-électriques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.000
138	Restitutions et décharges de la taxe de consommation sur l'alcool. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	18.000.000
138bis	Restitutions et décharges du droit d'accise sur la bière. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	4.000.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
139	Restitutions et décharges de taxes de cabaretage. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	150.000
140	Service de jaugeage: acquisition d'alcoolomètres, saccharomètres, service des compteurs et vaisseaux-mesureurs d'alcool, dépenses diverses	40.000
141	Frais d'expertises, honoraires et frais judiciaires. (Sans distinction d'exercice).	350.000
		<hr/> 115.156.000
Section 12. — Cadastre.		
142	Traitements des fonctionnaires	5.630.000
143	Indemnités des employés temporaires et des volontaires	950.000
144	Salaires des ouvriers-chaîneurs	520.000
145	Salaires des femmes de charge	65.000
146	Frais de route et de séjour	250.000
147	Sommes fixes pour frais de bureau des géomètres cantonaux	45.000
148	Frais de bureau	185.000
149	Frais d'acquisition et d'entretien des instruments géodésiques ; fourniture et pose de bornes et rivets, construction et réparation de signaux de triangulation	200.000
149bis	Confection de la Carte topographique du Grand-Duché de Luxembourg	1.500.000
150	Frais de conservation des documents cadastraux	100.000
151	Frais de transport, d'assurance et d'entretien des voitures de service	120.000
151bis	Travaux d'abornement de la frontière franco- et belgo-luxembourgeoise. (Sans distinction d'exercice)	100.000
		<hr/> 9.665.000
Section 13. — Douanes.		
(Sans distinction d'exercice)		
152	Traitements des fonctionnaires	46.804.000
153	Indemnités des employés temporaires : militaires, etc.	80.000
154	Salaires du personnel occupé du nettoyage	252.000
155	Frais de route et de séjour	350.000
156	Indemnités diverses du personnel	1.985.000
156bis	Frais de bureau des contrôleurs, chefs de poste et succursalistes	80.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
156 ter	Indemnités pour services extraordinaires (jury d'examen)	10.000
157	Aménagement, entretien, ameublement, chauffage, éclairage des immeubles ou parties d'immeubles affectés au service de l'administration, fournitures de bureau, armement et équipement du personnel, matériel de bureau fourni par la Belgique, frais téléphoniques	1.750.000
157bis	Dépenses imprévues ; responsabilité civile, dommages-intérêts.. ..	150.000
158	Loyers	24.000
159	Logements de service : acquisitions, mise en état, frais d'entretien, achèvement des constructions en cours	4.500.000
160	Subvention à la Caisse de secours des agents subalternes de la Douane.....	15.000
161	Primes à l'agriculture (Article 13 de la Convention établissant l'Union Economique entre le Grand-Duché et la Belgique). (Crédit non limitatif).....	p ^r mém.
162	Continuation des travaux d'installations du service douanier aux frontières douanières.	2.000.000
Section 14. — Enregistrement et Domaines.		58.000.000
163	Traitements des fonctionnaires	12.800.000
164	Indemnités des employés temporaires	1.184.000
165	Salaires des ouvriers des domaines (cadre permanent)	120.000
166	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage, etc.	194.000
167	Sommes fixes pour frais de bureau allouées aux fonctionnaires et aux employés. ...	42.000
168	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc.	900.000
169	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires.....	165.000
170	Remises des receveurs et des conservateurs. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	450.000
170bis	Indemnités de prestation. (Art. 21 de la loi du 21 mai 1948.) (Sans distinction d'exercice)	360.000
171	Indemnité de responsabilité des conservateurs des hypothèques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	300.000
172	Frais de bureau de la direction, des inspecteurs, vérificateurs, receveurs et conservateurs, frais d'installation et de réparation du téléphone aux bureaux de l'Administration y compris l'abonnement et les communications ; divers	740.000
173	Location d'immeubles occupés par l'Administration	150.000
174	Installation des bureaux dans les bâtiments publics, aménagement des bureaux, acquisition de mobilier	400.000
175	Frais de poursuite et d'instance. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice). ..	200.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
176	Dépenses à faire par les comptables de l'Administration en vertu de la loi du 15 mars 1892 sur la procédure en débet, en matière de faillite et des lois du 23 mars 1893 et du 26 septembre 1919 sur l'assistance judiciaire et la procédure en débet. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	300.000
177	Restitutions de droits d'enregistrement, etc. (Art. 17 de la loi du 17.8.1935). (Crédit non limitatif)	800.000
178	Frais d'adjudication exposés par l'Administration des Domaines dans l'intérêt de la vente des biens et produits domaniaux.....	140.000
179	◊	
180	Travaux d'entretien, plantations et boisements sur les terrains de fortifications, réparations urgentes exécutées par l'Administration des Domaines.....	60.000
181	Remboursement aux tiers intéressés des dommages-intérêts, droits fraudés, etc. recouvrés sur les condamnés. (Crédit non limitatif)	3.000
182	Intérêts des consignations et dépôts. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	75.000
183	Fabrication de papier-timbre, de timbres mobiles, passeports et dépenses de l'atelier.	400.000
184	Dépenses diverses, y compris les contributions dues par le domaine. (Sans distinction d'exercice)	600.000
185	Dépenses pour le recouvrement de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de la taxe d'importation. Postes de contrôle à la frontière belge-luxembourgeoise. — Frais d'entretien d'une voiture automobile pour le service du contrôle de l'impôt sur le chiffre d'affaires	225.000
186	Participation des communes au produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	28.000.000
187	Participation des communes au produit du timbre de la carte d'identité pour étrangers. (Crédit non limitatif)	500.000
		49.108.000
	Section 15. — Postes, Télégraphes et Téléphones.	
188	Traitements des fonctionnaires et employés	79.000.000
189	Indemnités des employés temporaires	133.000
190	Indemnités et salaires des candidats-facteurs, des aides temporaires, des porteurs de journaux, des ouvriers (manoeuvres) de la Division technique, etc.	10.250.000
191	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage, etc.	1.140.000
192	Indemnités aversionnelles pour frais de bureau à 31 facteurs de relais	217.000
193	Indemnités pour frais de route et de séjour, indemnités pour frais de déménagement. Frais de séjour en cas de remplacement, etc.	1.570.000
194	Indemnités pour cumuls et services extraordinaires.....	820.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
195	Indemnités servies à des particuliers pour services spéciaux	72.000
196	Confection de timbres-poste et de cartes postales; impressions, matériel de bureau ; matériel du service postal ; matériel de nettoyage, etc. (Sans distinction d'exercice) . .	3.600.000
197	Loyers des locaux postaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	740.000
198	Entretien ordinaire des maisons postales, des bureaux postaux ainsi que des centraux automatiques. (Sans distinction d'exercice)	3.400.000
199	Travaux d'entretien de l'Hôtel des Postes à Luxembourg.....	250.000
200	Indemnités aux chemins de fer et aux sociétés de transports. (Crédit non limitatif) . .	2.100.000
201	Subside à la masse d'habillement des facteurs des postes	1.472.000
202	Part du Grand-Duché dans les frais des bureaux internationaux. (Sans distinction d'exercice)	650.000
203	Dépenses diverses et imprévues. (Sans distinction d'exercice)	490.000
204	Service technique. — Subside à la masse d'habillement du personnel technique inférieur et des ouvriers	280.000
205	Entretien et extension des réseaux aériens et souterrains, des centrales téléphoniques, des appareils télégraphiques et des postes d'abonnés. (Sans distinction d'exercice).	9.800.000
206	Acquisition de voitures automobiles pour le service de construction et le service des postes.....	1.500.000
207	Extension des centraux automatiques et des réseaux souterrains. (Sans distinction d'exercice)	7.000.000
207bis	Remboursement partiel aux communes des frais de gestion des cabines publiques communales	300.000
		124.784.000
	Section 16. — Caisse Générale de l'Etat.	
208	Traitements et indemnités du personnel	423.000
209	Indemnités diverses	32.000
210	Frais de gestion proprement dits, nettoyage, chauffage, éclairage, etc.	27.000
211	Fournitures d'imprimés et de matériel de bureau ; aménagement des locaux ; divers. .	70.000
212	Loyer des bureaux et des caveaux.....	71.000
213	Dépenses diverses y compris les frais de manipulation occasionnés à l'occasion de l'entrée et de la sortie de signes monétaires	10.000
		633.000

Art.	LIBELLÉ	Crédits pour 1951.
Section 17. — Service de la Trésorerie de l'Etat.		
214	Traitements des fonctionnaires et employés	1.100.000
215	Indemnités des employés temporaires	250.000
216	Frais de nettoyage et de chauffage ; indemnité pour le service du téléphone	55.000
217	Frais de bureau ; dépenses diverses et imprévues	100.000
218	Intérêts dus sur le compte-avances ouvert auprès de la Caisse d'Épargne. (Crédit non limitatif)	1.000
		1.506.000
Section 18. — Dette publique.		
219	Emprunt 5% de 1930, converti en vertu de la loi du 22 juillet 1949. Obligations remboursables, coupons échus non encore présentés à l'encaissement et dépenses imprévues. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	500.000
220	Emprunt 5% de 1932, converti en vertu de la loi du 30 juillet 1948. Obligations remboursables, coupons échus non encore présentés à l'encaissement et dépenses imprévues. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	4.000.000
221	Service de l'emprunt de conversion 4,50% de 1934 au taux d'intérêt réduit de 3,75% en vertu de l'arrêté du 9 juillet 1937 ; remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.425.000
222	Id.— Montant des titres restant à rembourser en vertu de la loi de conversion du 27 décembre 1933	27.000
223	Id.— Obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	20.000
224	Service de l'emprunt de conversion 4% de 1935 au taux d'intérêt réduit de 3,50% en vertu de l'arrêté du 25 juillet 1938 ; remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.140.000
225	Id.— Obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000
226	Service de l'emprunt 4% de 1936 (1 ^{re} tranche) de 41.771.000 fr. provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1931. (Loi du 23 décembre 1935). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.345.000
227	Emprunt 5% de 1931, converti en vertu de la loi du 23 décembre 1935. Obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000
228	Service de l'emprunt 4% de 1936 (2 ^e tranche) de 48.726.000 fr. provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1933. (Loi du 23 décembre 1935). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) ..	3.900.000
229	Emprunt 5% de 1933, converti en vertu de la loi du 23 décembre 1935. Obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	17.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
230	Service de l'emprunt 4% de 1936 de 50.000.000 fr. (Loi du 23 décembre 1935). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.910.000
231	Service de l'emprunt 3,75% de 1937. (Loi du 23 décembre 1935 et arrêté du 14 mars 1937). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.910.000
232	Service de l'emprunt 3,50% de 1938. (Loi du 23 décembre 1935 et arrêté du 28 mai 1938). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	750.000
233	Service de l'emprunt 4% de 1946 (1 ^{re} tranche) de 335.000.000 fr. (Loi du 1 ^{er} février 1946 et arrêté du 5 février 1946). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	15.600.000
234	Service de l'emprunt 4% de 1946 (2 ^e tranche) de 165.000.000 fr. (Loi du 1 ^{er} février 1946 et arrêté du 12 novembre 1946.) Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	7.685.000
235	Service de l'emprunt 3% de 1947 (tranche spéciale en \$ et £). (Loi du 1 ^{er} février 1946 et arrêté du 11 février 1947.) Paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	930.000
236	Service de l'emprunt 3¼% de 1947 consenti par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	29.225.000
236 ^{bis}	Service de l'emprunt 4% de 1947 de 155.000.000 fr. (Loi du 1 ^{er} février 1946 et arrêté du 28 février 1948). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	7.835.000
236 ^{ter}	Service de l'emprunt 4% de 1948 provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1932. (Loi et arrêté du 30 juillet 1948.) Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	11.740.000
236 ⁴	Service de l'emprunt 3% de la S. A. des Chemins de fer et Minières Prince Henri (émissions de 1886 et 1901). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	715.000
236 ⁵	Service de l'emprunt 4% de la S. A. des Chemins de fer et Minières Prince Henri. Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	320.000
236 ⁶	Service de la dette obligataire des Chemins de Fer Guillaume Luxembourg. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.850.000
236 ⁷	Service de l'emprunt 4% de 1949 provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1930 (Loi et arrêté du 22 juillet 1949). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.780.000
236 ⁸	Service financier de l'emprunt 4% de 1950 (1 ^{re} tranche de 500.000.000 fr.) (Loi du 20 juillet 1950 et arrêté du 12 septembre 1950) Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	23.300.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.	
236 ⁹	Dépenses diverses dans l'intérêt de l'indemnisation des actionnaires P.H. et G.L. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	100.000	
236 ¹⁰	Frais de confection des titres et autres frais accessoires de l'emprunt de 300.000.000 fr. autorisé par la loi du 20 juillet 1950 concernant l'automatisation intégrale du réseau téléphonique du pays. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	100.000	
236 ¹¹	Frais de confection des titres et autres frais accessoires de l'emprunt de 100.000.000 fr. autorisé par la loi du 8 juillet 1950 ayant pour objet le parachèvement des distributions d'eau du pays. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	100.000	
237	Service des Bons du Trésor. Remboursement de Bons, paiement des intérêts et autres frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	117.190.000	
	Détail :		
	Remboursement de Bons		fr. 88.000.000
	Intérêts		» 29.000.000
	Frais et imprévu		» 190.000
	Total	fr. 117.190.000	
237 ^{bis}	Service des Bons du Trésor. Remboursement de Bons, paiement des intérêts. (Remboursement anticipé moyennant les dons du Plan Marshall)	p ^r mém.	
238	Remboursement de Bons du Trésor échus non encore présentés à l'encaissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	125.000	
239	Confection de Bons de Caisse de l'Etat, frais y relatifs et frais de contrôle des Bons malpropres et délabrés. (Crédit non limitatif)	50.000	
2			
40	Mise hors cours de signes monétaires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	10.000	
2			
41	Dépenses diverses (frais d'impression, etc.) résultant éventuellement des opérations de l'échange monétaire et de la vérification des opérations de l'échange. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	15.000	
2			
42	Emission de monnaie divisionnaire. Dépenses résultant de la frappe éventuelle d'une nouvelle monnaie de billon. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	20.000	
2			
43	Remplacement de titres de la Dette publique détruits ou détériorés par suite de faits de guerre. Frais d'impression des numéros des titres et coupons	5.000	
2			
44	Echange monétaire, recensement des valeurs, etc. Indemnités, imprimés et dépenses diverses et imprévues. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	400.000	
244 ^{bis}	Intervention de l'Etat dans le paiement des intérêts et de l'amortissement d'un prêt de 5 millions de francs, contracté par la société de la Croix-rouge luxembourgeoise en vue de la construction de la Maternité Charlotte, en exécution de la loi du 20 juillet 1930. (Sans distinction d'exercice)	475.000	
	Section 19. — Pensions.	254.534.000	
245	Pensions, traitements d'attente et de disponibilité, trimestres de faveur des pensionnés et suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	136.400.000	

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
245bis	Avance en 1951 aux pensionnés appelés à bénéficier d'une reconstitution de carrière. (Crédit non limitatif)	5.000.000
246	Commission des pensions.— Jetons de présence des membres de la commission, indemnité du secrétaire et honoraires des médecins	25.000
247	Suppléments de pension à des pensionnés nécessiteux et à des survivants de fonctionnaires décédés à raison d'un accident grave leur survenu dans l'exercice de leurs fonctions. (Sans distinction d'exercice)	300.000
247bis	◀	<hr/> 141.725.000
Section 20. — Ponts et Chaussées. — Administration.		
248	Traitements et indemnités du personnel de l'Administration des Ponts et Chaussées (y compris la part de l'Etat dans les cotisations dues à la Caisse de maladie et dues à la Caisse de pension des employés privés)	29.963.000
249	Indemnités des employés temporaires	409.000
250	Indemnités et rémunérations de services extraordinaires ; frais de déplacement et de remplacement de cantonniers ; dépenses diverses et imprévues	500.000
251	Frais de route et de séjour. (Sans distinction d'exercice)	700.000
251bis	Fournitures de bureau	40.000
252	Loyers. (Crédit non limitatif)	200.000
253	Subsides à la masse d'habillement des cantonniers et chauffeurs-mécaniciens et ouvriers.	655.000
254	Frais d'adjudication.— Commission des soumissions, frais d'impression, frais de bureau, d'expertise, rémunérations, etc. (Sans distinction d'exercice)	325.000
		<hr/> 32.792.000
Section 21. — Bâtiments publics. — Administration.		
255	Traitements et indemnités du personnel de l'Administration des Bâtiments Publics.	2.464.000
256	Indemnités des employés temporaires	125.000
257	Frais de route et de séjour. (Sans distinction d'exercice)	100.000
258	Indemnités et rémunérations extraordinaires	5.000
259	Frais de bureau, dépenses diverses et imprévues	242.000
259bis	Frais d'acquisition d'un appareil pour la reproduction de plans	35.000
		<hr/> 2.971.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1954.
	<p>Section 22.— Ponts et Chaussées. — Voirie. — Rivières navigables et flottables. <i>Les crédits prévus pour la réparation des dégâts causés à la voirie par les faits de guerre figurent au Chapitre IV (Dépenses extraordinaires).</i></p>	
	A. — Ponts et Chaussées.	
260	Salaires du personnel ouvrier, indemnités pour charge d'enfants, primes de l'assurance contre la maladie, les accidents, l'invalidité et la vieillesse, etc. (Crédit non limitatif).	37.500.000
260bis	Salaires du personnel ouvrier chômeur, indemnités pour charge d'enfants, primes de l'assurance contre la maladie, les accidents, l'invalidité et la vieillesse.....	360.000
260ter	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage.....	200.000
261	Entretien, réparation et mise en état des routes de l'Etat, des chemins de halage et de leurs dépendances ainsi que des chemins repris.....	14.500.000
262	Confection, entretien et réparation des revêtements superficiels des routes, des chemins de halage et de leurs dépendances ainsi que des chemins repris par l'Etat.....	17.000.000
263	Redressement de routes, chemins de halage avec leurs dépendances et de chemins repris. (Sans distinction d'exercice).....	8.000.000
263bis	Aménagement des itinéraires à trafic international d'après les directives de l'annexe 7 à la Convention Internationale de Genève du 19 septembre 1949.....	9.000.000
264	Rééquipement en matériel routier.....	1.000.000
265	Canalisations. — (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	3.950.000
266	Carrières et cassage mécanique de l'Etat. — Exploitation et menues dépenses....	500.000
267	Construction et aménagement de bâtiments et hangars servant au remisage du matériel de l'Administration et d'habitation aux gardes-matériel.....	280.000
268	Remise en état des chemins repris après la suppression des lignes de tramways.....	1.000.000
268bis	Suppression de lignes de tramways sur divers chemins repris du canton d'Esch-s.-Alz..	2.000.000
269	Signalisation et balisage de la voirie de l'Etat.....	500.000
270	Construction et réfection de trottoirs sur la voirie de l'Etat établie sur les anciens terrains domaniaux dans la Ville de Luxembourg. — Part de l'Etat.....	500.000
271	Confection de trottoirs le long de la grande voirie, notamment dans les agglomérations. (Sans distinction d'exercice).....	500.000
272	Transport des matériaux par autos-camions sur les routes et chemins repris et dépenses des services automobiles administratifs à l'usage du personnel (matériel roulant, entretien, réparations, matières de consommation et assurances).....	4.000.000
273	Eclairage moderne de la grande voirie. — Subventions pour l'établissement d'un éclairage routier moderne. (Sans distinction d'exercice).....	1.000.000
274	Mise en état et reconstruction de ponts.....	5.000.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
275	Appropriation et mise en état des chemins vicinaux en outre des crédits prévus au budget de l'Intérieur, y compris les dépenses qu'occasionnent les opérations géodésiques pour la confection des projets et les dixièmes en garantie	1.000.000
276.	Goudronnage de la voirie vicinale	1.500.000
277	Acquisition d'immeubles dans l'intérêt de la réalisation de l'alignement général de la grande voirie dans les rues et traversées de localités. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.000.000
278	Confection de projets de routes et achat d'instruments, fournitures de bureau, taxes téléphoniques, impressions pour les services des Ponts et Chaussées	545.000
278bis	Acquisition d'une machine à calculer électrique pour les besoins de la Direction des Ponts et Chaussées	55.000
279	Service géologique	100.000
280	Plantations des routes et des chemins repris de l'Etat ; pépinières et élagage d'arbres.	500.000
B. — Rivières navigables et flottables.		
281	Correction, curage, entretien et amélioration des cours d'eau navigables ou flottables et de leurs dépendances	250.000
282	Réparation des dégâts causés par les hautes eaux aux berges et épis de la Sûre, de la Moselle et de l'Our	300.000
283	Réparation des dégâts causés par les hautes eaux à la voirie de l'Etat et à ses dépendances.	500.000
284	Installation de postes d'observation et service de la prévision des crues de la Sûre et de la Moselle	40.000
C. — Dépenses communes.		
285	Dépenses diverses et imprévues. (Sans distinction d'exercice)	10.000
286	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos	150.000
287-291	◊	112.740.000
Section 23. — Bâtiments de l'Etat. — Propriétés bâties et autres.		
<i>Les crédits prévus pour la réparation des dégâts causés aux Bâtiments de l'Etat par les faits de guerre figurent au Chapitre IV (Dépenses extraordinaires).</i>		
I. — Entretien, appropriation, mises en état ordinaires.		
292	Salaires du personnel ouvrier ; indemnités pour charge d'enfants ; primes d'assurances contre les maladies ; assurances contre l'invalidité et la vieillesse ; assurances contre les accidents, etc.	2.000.000
293	Frais de route et de séjour du personnel ouvrier	25.000
294	Entretien, appropriation et réparation des bâtiments publics et des bâtiments affectés à des services publics ; acquisition et entretien de mobilier. (Sans distinction d'exercice).	9.000.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
295	Service automobile. — Acquisition de pièces de rechange; réparations, fournitures d'essence et d'huile, assurances, etc. Equipement de l'atelier des nouveaux garages.	430.000
296	Loyer d'immeubles occupés par les services dépendant directement de l'administration centrale ou de ministères. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) ...	1.509.000
	II. — Travaux d'agrandissement, d'aménagement et de mises en état extraordinaires.	
297	Bâtiments et services publics divers	2.000.000
	A. — Habitations de la Souveraine.	
298	Palais grand-ducal à Luxembourg. — Parachèvement de divers travaux de mise en état et de modernisation	800.000
298bis	Château de Colmar-Berg. — Travaux de mise en état et de modernisation, travaux de peinture extérieure, etc.....	350.000
	B. — Ministère d'Etat.	
299	Hôtel de la Chambre des Députés. — Divers travaux d'aménagement intérieurs, etc...	100.000
299bis	Hôtel du Gouvernement. — Aménagement de la place contiguë	10.000
299ter	◊	
299 ⁴	Immeuble sis avenue de la Porte-Neuve N° 19. Ancienne Direction des Chemins de fer Prince Henri. — Mise en peinture et divers travaux d'aménagement et de mise en état	100.000
	C. — Immeubles logeant diverses administrations.	
300	Aménagement en bureaux de l'immeuble sis rue Beaumont à Luxembourg en vue d'y loger différents services de l'Etat. — (4 ^e crédit)	1.500.000
300bis	Bâtiment d'administration central à Echternach. (2 ^e crédit)	2.000.000
300ter	Immeuble Bouvier à Glevaux. — Travaux de transformation en vue d'y loger diverses administrations et divers services publics. (3 ^e crédit)	250.000
	D. — Affaires Etrangères.	
301	Légations du Luxembourg à l'étranger	p ^r mém.
301bis	Acquisition et aménagement d'un immeuble pour la Légation à La Haye. (Sans distinction d'exercice)	3.500.000
	E. — Force Armée.	
302	Casernes de Luxembourg et Walferdange et champ de tir au Reckenthal	2.300.000
302bis	Gendarmerie à Bascharage. — Travaux d'agrandissement et d'aménagement en vue de créer des logements de service et des cellules d'arrêt	700.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
302 ³	Acquisition du terrain et construction d'un bâtiment de gendarmerie à Diekirch. (Sans distinction d'exercice)	p ^r mém.
302 ⁴	Constniction de garages pour les besoins de la gendarmerie dans diverses localités du pays. (2 ^e crédit)	200.000
302 ⁵	Construction d'une caserne de gendarmerie à Larochette	1.000.000
F. — Justice.		
303	Palais de Justice à Luxembourg. — Travaux d'aménagement urgents	100.000
303bis	Maison d'Education à Dreibern. — Parachèvement des travaux d'aménagement et de mise en état	200.000
303ter	Domaine de l'Etat à Givenich. — Construction d'une maison jumelée destinée au logement du personnel (3 ^{me} crédit)	400.000
303 ⁴	Remise en état des Prisons à Luxembourg-Grund.....	400.000
G. — Finances.		
304	Construction d'un nouveau bâtiment postal à Consdorf, Oetrange et à Hespérange (3 ^e crédit)	700.000
II. — Agriculture.		
305	Ecole agricole à Ettelbruck. — Aménagement de dortoirs avec installations sanitaires dans les combles	500.000
305bis	Station viticole à Remich. — Aménagement de la station et revision des serres chaudes.	500.000
305ter	Services Agricoles. — Construction et aménagement de trois hangars pour les besoins des bureaux régionaux (1 ^{er} crédit)	200.000
I. — Travaux Publics.		
300	Bâtiments de l'Administration des Ponts et Chaussées.....	3.900.000
306bis	Construction d'un garage avec dépendances pour le service des Bâtiments de l'Etat. (3 ^e et dernier crédit)	1.000.000
J.— Assistance Sociale et Santé Publique.		
307	Etablissement thermal de Mondorf-Etat	2.700.000
307bis	Maison de Santé à Ettelbruck	1.230.000
307ter	Maternité Charlotte. — Exhaussement d'une aile avec construction d'une toiture. (2 ^e crédit). Mise en peinture de l'intérieur	800.000
307 ⁴	Laboratoire de l'Etat. Travaux d'aménagement intérieurs	1.000.000
307 ⁵	Hospice du Rham	650.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
307 ⁶	Château de Munsbach. — (Pouponnière de l'Hospice du Rham). Parachèvement des travaux d'aménagement et de mise en état K. — Education Nationale.	250.000
308	Athénée à Luxembourg. — Aménagement et équipement de la salle de gymnastique. Divers travaux de modernisation (4 ^e crédit)	200.000
308 ^{bis}	Gymnase d'Echternach. — Travaux d'aménagement. (Sans distinction d'exercice)..	1.000.000
308 ^{ter}	Gymnase de Diekirch. — Parachèvement des travaux d'aménagement. (Sans distinction d'exercice)	1.500.000
308 ⁴	Lycée de Garçons à Luxembourg-Limpertsberg. — Agrandissement des installations sanitaires et divers travaux de modernisation.	600.000
308 ⁵	Athénée et Lycée de garçons à Luxembourg. — Aménagement d'un terrain des sports pour les élèves de l'Athénée et du Lycée de garçons de Luxembourg (dernier crédit).	100.000
308 ⁶	Ecole normale d'instituteurs à Luxembourg. — Construction et aménagement de lieux d'aisance et de douches ; divers travaux d'aménagement et de mise en étal (parachèvement des travaux)	50.000
308 ⁷	Abbaye à Echternach. — Appropriation et mise en état d'une annexe pour les besoins des écoles primaires à Echternach. — Part de l'Etat. (4 ^e crédit). (Sans distinction d'exercice)	1.000.000
308 ⁸	Ecole d'Artisans à Luxembourg. (Sans distinction d'exercice)	2.400.000
308 ⁹	Travaux d'entretien à l'Hôtel épiscopal	75.000
308 ⁰	Séminaire à Lnxembourg-Limpertsbei'g. — Divers travaux d'aménagement	200.000
308 ¹¹	Musée national à Luxembourg. — Aménagement de salles pour le inusée folklore et divers travaux d'aménagement et de mise en étal	100.000
309-323	◊ III. — Eau, éclairage, chauffage et divers.	
324	Bâtiments et services publics de l'Etat. — Eau, gaz, électricité. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.500.000
325	Bâtiments affectés au service des justices de paix. — Réparation, entretien, mobilier, chauffage, nettoyage, éclairage, assurance. (Sans distinction d'exercice)	700.000
326	◊	
327	Frais de chauffage pour les différentes administrations et les différents services publics. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	11.000.000
328	Fêtes publiques et illuminations	150.000
329	◊	
330	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos	50.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
331	Etudes et honoraires. — Dépenses diverses et imprévues	100.000
		64.029.000
	Section 24. — Domaines de l'Etat.	
332	Entretien des ouvrages d'art et des murs de soutènement	150.000
333	Travaux à faire sur le domaine de l'Etat provenant de la ci-devant forteresse de Luxembourg et acquisition de terrains	65.000
334	⊕	
335	Entretien de la voirie sur le plateau Bourbon et le domaine de la ci-devant forteresse.	70.000
		285.000
	Section 25.— Chemins de fer.	
	<i>Note</i> : Les crédits extraordinaires figurent à partir de 1949 au chapitre IV (Dépenses extraordinaires).	
	<i>A) Commissariat du Gouvernement.</i>	
336	Traitements	732.000
337	Frais de route et de séjour	3.000
338	Frais de bureau et frais d'études	40.000
339	Cotisations	45.000
340	Loyer et chauffage	29.000
	<i>B) Autres dépenses.</i>	
341	⊕	
342	⊕	
343	⊕	
		849.000
	Section 26. — Electrification Générale.	
344	Indemnités des employés temporaires	561.000
345	Frais de nettoyage	16.000
346	Frais de route et de séjour	50.000
347	Loyer	16.000
348	Frais de chauffage, éclairage, téléphone, bibliothèque, instruments, fournitures de bureau, port de lettres, honoraires et frais d'études, jetons de présence des membres des Conseils Supérieurs de l'Electricité et du Gaz et indemnités diverses. (Sans distinction d'exercice)	80.000
349	Ristournes à faire aux syndicats intercommunaux de conduites d'eau et de tramways électriques sur la consommation de courant électrique. (Crédit non limitatif)	2.000.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
350	Subvention de l'Etat pour le raccordement des maisons isolées. (Sans distinction d'exercice)	2.500.000
351	Canalisation de la Moselle et aménagements hydroélectriques. (Sans distinction d'exercice).	3.000.000
		<hr/> 8.223.000
	Section 27. — Aviation.	
352	Indemnités des employés temporaires et des ouvriers	1.019.000
353	Aérodrome de Luxembourg.— Etudes, emprises, aménagements, bâtiments, installations de sécurité et de contrôle, matériel volant, mobilier et matériel, téléphone, éclairage, chauffage, essence, réparations, assurances, entretien. (Sans distinction d'exercice)	45.500.000
354	Construction de hangars à l'aéroport de Luxembourg. (Sans distinction d'exercice).	2.500.000
355	Aviation.— Parts contributives du Grand-Duché de Luxembourg aux frais de fonctionnement d'organismes internationaux. (Sans distinction d'exercice)	360.000
356	Transports et tourisme aériens. — Etudes, matériel, subsides, écoles d'aviation, frais de route et de séjour, examens, etc.	100.000
		<hr/> 49.479.000
	Section 28. — Circulation et Transports sur route.	
	A. — Garage du Gouvernement.	
357	Frais de route	30.000
358	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires, y compris usure de vêtements.	70.000
359	Entretien des voitures automobiles des Membres du Gouvernement, achats de nouvelles voitures, réparations, fournitures, etc.	1.100.000
	B. — Office des Transports et Divers.	
360	◊	
361	Permis de conduire des conducteurs, indemnités, frais de route et de séjour	120.000
362	Frais de bureau, d'impression, de location, d'entretien, de chauffage, de nettoyage, d'éclairage, d'assurance, de téléphone. Dépenses diverses et imprévues	10.000
363	Dépenses des services de transports publics par autobus. (Crédit non limitatif)	150.000
364 à 365	◊	<hr/> 1.480.000
	Section 29. — Fonds communal.	
366	Attributions aux communes en conformité des art. 73 et 74 de la loi du 26 novembre 1927 et de l'art. 9 de la loi du 19 juin 1929	10.000.000
		<hr/> 10.000.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
Section 30. — Travaux communaux.		
367	Subsides aux communes pour construction et réparation d'églises, de maisons d'écoles et pour d'autres travaux et dépenses d'utilité communale	7.000.000
368	Subsides pour construction, entretien et réparation des chemins vicinaux	600.000
368bis	Subsides pour l'acquisition d'immeubles dans l'intérêt de la réalisation de l'alignement de la voirie vicinale	88.000
369	Surveillance générale des conduites d'eau autonomes	300.000
370	Etude de projets concernant le parachèvement des distributions d'eau	20.000
371	Subsides pour construction, entretien et réparation de distributions d'eau	100.000
371bis	Subside au Syndicat des Tramways Intercommunaux du canton d'Esch	1.800.000
372	Emploi du produit de l'impôt spécial dans l'intérêt du service d'incendie. (Crédit non limitatif)	2.000.000
		11.908.000
Section 31. — Commissariats de district.		
373	Traitements des commissaires et du personnel	1.464.000
374	Indemnité d'une employée temporaire	60.000
375	Salaires du personnel occupé du nettoyage	41.000
376	Frais de route et de séjour des commissaires	88.000
377	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés des commissariats de district chargés du contrôle des caisses communales	5.000
378	Frais de bureau des commissaires	147.000
379	◊	
380	Voitures automobiles : entretien, impôts, assurances, loyers de garage, etc.	49.000
		1.854.000
Section 32. — Contrôle de la comptabilité communale.		
381	Traitement du personnel	695.000
381bis	Salaire du personnel occupé du nettoyage et du chauffage	40.000
382	Frais de route et de séjour	30.000
382bis	Frais de bureau	50.000
383	Frais occasionnés par l'organisation de cours spéciaux professionnels aux secrétaires et receveurs communaux	15.000
		830.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
	Section 33. — Employés communaux.	
384	Part de l'Etat dans les suppléments de traitement accordés aux employés communaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	19.000.000
	Détail :	
	1948 fr. 2.500.000	
	1949 » 5.500.000	
	1950 » 5.500.000	
	1951 » 5.500.000	
	1951 » 5.500.000	
	Total fr. 19.000.000	
385	Part contributive de l'Etat dans le paiement des frais de la caisse de prévoyance et de secours des employés communaux et des sages-femmes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	11.000.000
386	Contribution de l'Etat dans le paiement des frais de rachat des membres de la caisse de prévoyance des employés communaux et des sages-femmes. (Crédit non limitatif). Détail:	7.000.000
	Rachat des employés communaux de la Ville de Luxembourg fr. 5.208.000	
	Rachat des employés des T. I. C. E. » 1.266.000	
	Rachat des employés de diverses autres communes » 525.000	
	Total fr. 6.999.000	
		37.000.000
	Section 34. — Eaux et Forêts.	
387	Traitements du personnel	7.830.000
388	Indemnités des employés temporaires	710.000
389	Salaires du personnel occupé du nettoyage	80.000
390	Frais de route et de séjour, frais de déplacement	295.000
391-392	◊	
393	Frais de bureau de la Direction et des cantonnements	177.000
394	Loyers des bureaux des cantonnements	28.000
395	Dépenses pour préparer les nouveaux plans d'aménagement des bois communaux et des domaines de l'Etat. Matériel de bureau. Acquisition et réparation d'instruments géodésiques, acquisition d'un nouvel appareil ozalid	15.000
396	Etablissement et entretien des pépinières forestières. Achat de semences	400.000
397	Frais d'exploitation des coupes, frais d'entretien et de culture, y compris l'établissement des chemins de vidange, dépenses imprévues	1.100.000
398	Subsides aux propriétaires pour boisements et reboisements effectués. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	205.000
399	Reconstitution et agrandissement des domaines forestiers de l'Etat. Rémunération d'un ancien garde particulier. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	12.000.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
400	Dépenses résultant de l'affiliation de l'Etat à l'association d'assurance mutuelle contre les risques d'incendies. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.000
401	◊	
402	Subside à la masse d'habillement des agents et préposés forestiers	276.000
403	Armement des agents et préposés forestiers	p ^r mém.
		23.121.000
	Section 35. — Santé Publique.	
404	Traitements des fonctionnaires	1.440.000
405	Indemnités des employés temporaires	3.904.000
406	Salaires du personnel ouvrier	2.647.000
407	Salaires du personnel chargé du nettoyage	129.000
408	Frais de route et de séjour du personnel.....	80.000
409	Indemnités pour cumuls et services extraordinaires	150.000
410	Collège médical.— Frais de bureau.....	7.000
411	Service du médecin-directeur de la Santé publique. — Dépenses diverses	40.000
412	Maternité et école d'accouchement. — Entretien des malades et des élèves ; achat de trousse pour les élèves sortantes, cours de récapitulation ; dépenses diverses	2.300.000
413	Achat d'antiseptiques pour les sages-femmes au profit des indigents	15.000
414	Fourniture de périodiques professionnels aux sages-femmes. Subsidés à l'association des sages-femmes et à d'autres associations d'auxiliaires médicaux. Subsidés dans l'intérêt de la formation d'auxiliaires médicaux	10.000
415	Indemnités des hommes de l'art chargés de missions en cas d'épidémies.— Indemnités pour déclaration de maladies contagieuses.— Prophylaxie des maladies contagieuses.	75.000
416	Travaux dans l'intérêt sanitaire et hygiénique et subsidés aux communes dans le même but	2.000.000
416bis	Aménagement et construction de stations d'isolement. Subside	750.000
417	Fournitures de désinfectants à des indigents. — Achat de sérums curatifs et de vaccins.	5.000
418	Laboratoire pratique de bactériologie, y compris l'inspection des boissons et denrées alimentaires	375.000
419	Organisation et exécution du service de désinfection.— Création de stations régionales de désinfection. (Crédit non limitatif)	100.000
420	Cours pour gardes-malades. — Protection de l'enfance du 1 ^{er} âge. Subsidés en faveur d'œuvres d'initiative privée s'occupant de la protection des femmes en couches, des enfants en bas âge et de la jeunesse abandonnée. Prophylaxie des maladies sociales. — Frais de participation à des congrès sanitaires, etc. et dépenses diverses	1.000.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
421-422	◊	
423	Prophylaxie antituberculeuse. — Subsidés ; dépenses diverses. (Crédit non limitatif).	10.000.000
423bis	Id. — Frais d'exploitation du service de radiophotographie	100.000
424	Sanatorium de Vianden. — Frais d'exploitation et d'aménagement	5.250.000
425	Sanatorium de Dudelange. — Frais d'exploitation	1.325.000
426	Placement d'enfants chétifs au bord de la mer, dans des sanatoriums d'altitude ou ailleurs	1.000.000
427-428	◊	
429	Prophylaxie des maladies vénériennes. — Traitement aux frais de l'Etat. (Crédit non limitatif)	200.000
430	Part du Grand-Duché dans les frais de l'Organisation mondiale de la santé	180.000
431	Contrôle des denrées alimentaires, frais d'études, etc.	20.000
432	Subside à la Société des Sciences médicales	5.000
433	Médecins-stagiaires. — Prêts remboursables pour études aux cliniques universitaires, conformément aux dispositions de l'art. 28 de la loi du 5 août 1939.	50.000
434	◊	
	Section 36. — Etablissement thermal, Sanatorium et Institut médical de Mondorf-Etat.	33.157.000
435	Indemnités du personnel	1.879.000
436	Etablissement thermal de Mondorf-Etat. — Salaires du personnel ouvrier	2.170.000
437	◊	
438	Etablissement thermal de Mondorf-Etat. — Frais de route et de séjour du personnel. .	36.000
439	Indemnités pour services extraordinaires	26.000
440	Etablissement thermal de Mondorf-Etat. — Frais d'exploitation	1.990.000
441	Sanatorium et Institut médical de Mondorf-Etat. — Frais d'exploitation	100.000
		6.201.000
	Section 37. — Education physique.	
442	Indemnité du fonctionnaire délégué par le Gouvernement pour exercer les fonctions de Commissaire Général aux Sports	42.000
443	Frais de route et de séjour	15.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
444	Education physique. — Dépenses et subsides. Mise en exécution de l'arrêté grand-ducal du 8 octobre 1945	1.000.000
445	◊	
Section 38. — Administration des Services Agricoles.		1.057.000
I. — Administration.		
446	Traitements des fonctionnaires	6.039.000
447	Indemnités des employés temporaires	757.000
448	Salaires des artisans, mécaniciens, chauffeurs, ouvriers permanents occupés aux services des garages, ateliers, automobiles, pelles mécaniques, tracteurs, etc.....	922.000
448bis	Salaires des ouvriers saisonniers	589.000
449	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage, etc. des bureaux de l'Administration des Services agricoles et des bureaux divisionnaires	115.000
450	Frais de route et de séjour, frais de déplacement, de déménagement, etc.....	750.000
450bis	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires	153.000
451	Matériel de bureau, bibliothèque, frais d'adjudication, frais d'expositions, dépenses diverses et imprévues, affranchissement par forfait, etc.	360.000
452	Loyers	207.000
453	Garages et ateliers. — Entretien, réparations, mise en marche des autos de service, camions, tracteurs, dragueuses, etc.	600.000
453bis	Garages et ateliers. — Acquisitions nouvelles	250.000
454	Construction et aménagement des bâtiments, hangars et chantiers servant au remisage du matériel de l'Administration, équipement, etc.	100.000
455	Acquisition de bottes, etc. pour les chefs-ouvriers, chefs d'équipes, chauffeurs, mécaniciens, etc.	63.000
456	Etude et confection de projets pour cours d'eau, voirie, etc., achats d'instruments géodésiques, opérations topographiques ; salaires des aides, etc.	25.000
II. — Génie rural.		
457	Cours d'eau. — Curage, correction, entretien et amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables, couvertures et canalisations, etc. (Sans distinction d'exercice).	2.700.000
457bis	Epuración des cours d'eau (Alzette, etc.), stations d'épuration, études de projets, travaux préparatoires, etc. (Sans distinction d'exercice)	250.000
458	Dommages causés par les hautes eaux aux berges, barrages, écluses, propriétés bâties, etc.	75.000
459	Construction et réparation de ponts et de ponceaux, murs de soutènement, etc. ...	375.000

Art.	LIBELLÉ .	Crédits pour 1951.
460	Installation et entretien de postes limnimétriques, météorologiques et pluviométriques, frais d'acquisition de matériel, indemnités des observateurs, etc.	196.000
461	Construction de chemins d'exploitation, remembrement parcellaire, frais de mutation, etc.	150.000
462	Entretien, redressement et mise en état de la voirie rurale	275.000
462bis	Rechargement de la chaussée empierrée, de la voirie rurale	450.000
463	Confection, entretien et réparation des revêtements superficiels, goudronnage, etc...	200.000
464	Travaux d'irrigation, d'assainissement, de drainage, de conduites d'eau et abreuvoirs dans les parcs à bétail, etc.	440.000
465	Construction de silos et de citernes à purin. Subsidés pour appareils à étuver les pommes de terre	550.000
466	Assainissement et modernisation des étables, ventilation	110.000
III. — Service Agronomique.		
A. — Service de la production végétale.		
467	Amélioration des cultures. — Organisation de la production de semences sélectionnées, essais divers, etc.	30.000
468	Encouragement à l'horticulture et à la culture maraîchère. — Etablissement de champs de démonstration. — Achat de semences, de fumier, fournitures diverses.	20.000
469	Dépenses dans l'intérêt de la lutte contre les ennemis des cultures. — Achat de fongicides et d'insecticides. — Accessoires de pulvérisateurs, etc. — Impression de tracts.	50.000
470	◊	
471	Dépenses dans l'intérêt de la protection des oiseaux utiles. — Subsidés à la L.L.P.O..	15.000
472	Exécution de la convention phylloxérique internationale. — Achat de fongicides et d'insecticides. — Essais à titre de propagande. — Subsidés pour l'achat d'appareils de pulvérisation et de poudrage, etc.	100.000
473	Subsidés divers, dépenses diverses et imprévues dans l'intérêt de l'Agriculture et de l'Horticulture, notamment dans l'intérêt de la standardisation des produits agricoles.	50.000
B. — Service de la production animale.		
474	Organisation de concours beurriers, propagande en faveur du beurre et du lait de marque, contrôle laitier, équipement du laboratoire, etc.	25.000
475	Encouragement aux éleveurs ayant soumis leur bétail au contrôle laitier officiel...	200.000
476	Primes pour l'amélioration des espèces bovines, porcines et caprines, y compris les frais de route de la commission d'expertise. (Sans distinction d'exercice).	300.000
477	Elevage du lapin et de la volaille	50.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
477bis	Encouragements aux coopératives d'élevage de la volaille pour la production et la vente d'œufs	30.000
478	Installation d'un centre d'insémination artificielle ; achat de meilleurs animaux reproducteurs	655.000
479	Amélioration de la race chevaline	300.000
C. — Service de la mécanique agricole.		
480	Essais de machinisme en agriculture ; intervention dans l'achat de machines et matériel agricoles à utiliser en coopération	300.000
D. — Service de l'arboriculture et de l'horticulture.		
481	Organisation d'essais, primes d'encouragement, etc.....	25.000
482	Encouragement aux coopératives pour l'utilisation du fruit	50.000
482bis	Apiculture. — Fédération des Unions d'Apiculteurs, organisation des conférences, encouragement aux coopératives pour l'utilisation du miel, etc.	30.000
483	Création et entretien de jardins ouvriers, primes d'encouragement	100.000
484	◊ E. — Service de la mutualité agricole.	
485	Participation de l'Etat à la construction et à l'aménagement de bâtiments de coopératives agricoles, à l'équipement en matériel agricole à usage commun	100.000
Section 39. — Enseignement agricole.		19.131.000
486	Ecole agricole et Station agricole. — Traitements des fonctionnaires.....	2.230.000
486bis	Ecole agricole et Enseignement ménager agricole. — Indemnités des employés temporaires	449.000
487	Ecole agricole, station agricole, enseignement ménager agricole.— Salaires des ouvriers.	177.000
487bis	Id. — Salaires des femmes de charge	61.000
488	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires	11.000
489	Frais de route et de séjour	15.000
490	Bibliothèques, matériel de bureau, etc., primes d'assurance contre les accidents du personnel de laboratoire	80.000
491	Loyers	50.000
492	Acquisition de matériel pour l'enseignement et les collections	70.000
493	Bourses d'études au profit des élèves de l'Ecole agricole.— Excursions agricoles.....	190.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
494	Service de vulgarisation agricole et subsides aux fermes démonstratives reconnues par le Ministère de l'Agriculture	600.000
495	Cours spéciaux, notamment cours d'hiver et cours de laiterie, acquisitions et dépenses diverses	30.000
496	Organisation des champs d'essai, sélection des plants de pommes de terre	50.000
497	Enseignement ménager agricole. — Acquisition de matériel pour l'enseignement, frais de service intérieur, fournitures diverses	40.000
497bis	Subside en faveur de l'enseignement ménager agricole privé	50.000
498	Station agricole. — Acquisition d'instruments, d'ustensils et de réactifs	75.000
499	Acquisition d'instruments et d'ustensils détruits par la guerre en vue de la détermination de la valeur boulangère des variétés de blé cultivées dans le pays	50.000
500	Equipement et développement de la section des sols, essais sur les différents types de sols du pays en vue de la détermination des normes de fertilité	150.000
		4.378.000
	Section 40. — Dépenses diverses dans l'intérêt de l'Agriculture. Anct. Améliorations agricoles.	
501	Indemnités du personnel temporaire	563.000
502	Salaire d'une femme de charge (Office du Blé)	26.000
503	Frais de route et de séjour du personnel	40.000
504	Département de l'Agriculture. — Service automobile. — Entretien, essences et huiles, pièces de rechange	80.000
505	Cotisations aux organismes agricoles internationaux	269.000
506	Frais d'exécution du régime de la mouture obligatoire des blés indigènes	70.000
507	Fonds d'améliorations agricoles. — Frais de contrôle, de bureau, bibliothèque, etc...	12.000
508	Id. — Loyer des bureaux	5.000
509	Id. — Différence entre le taux d'intérêts des prêts et celui des obligations émises sous la garantie de l'Etat	50.000
510	Recrutement de la main-d'œuvre agricole	100.000
511	Subventions pour la formation d'ouvriers agricoles luxembourgeois en exécution de l'art. 6 de l'arr. gr.-d. du 21 février 1945 portant réglementation de la main-d'œuvre agricole. (Sans distinction d'exercice)	2.000.000
512	Participation de l'Etat au paiement des intérêts d'emprunts contractés ou à contracter par des coopératives agricoles et des agriculteurs ou par la Ligue nationale Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer, les sections de la dite Ligue et les membres de ses sections dans l'intérêt de la restauration de l'habitat, de l'amélioration des moyens d'exploitation et d'autres investissements agricoles	750.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
513	Subsides pour études et conférences agricoles, stages techniques, cours spéciaux et comptabilité agricole	100.000
	Section 41. —	4.065.000
	Section 42. — Police sanitaire du bétail.	
514	Traitements des fonctionnaires	1.229.000
515	Indemnités du personnel temporaire	486.000
516	Laboratoire vétérinaire. — Salaire d'une femme de charge	42.000
517	Frais de route et de séjour du personnel	235.000
517bis	Frais de bureau des vétérinaires-inspecteurs	24.000
518	Laboratoire vétérinaire de l'Etat. — Dépenses diverses : verreries, produits chimiques et sérologiques, réparation des instruments, primes d'assurance	95.000
518bis	Id. — Frais de bureau, bibliothèque, etc.	20.000
519	Police sanitaire du bétail. — Frais d'exécution de la loi du 29 juillet 1912 sur la police sanitaire du bétail. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.000.000
519bis	Id. — Indemnités des membres de la Commission d'expertise des animaux de boucherie.	65.000
520	Frais de l'inspection des viandes	200.000
521	Lutte collective contre la tuberculose bovine	500.000
522	Office des Assurances-bétail. — Frais de bureau	6.000
523	Id. — Rémunération des vétérinaires : frais de contrôle du bétail et d'encaissement des primes d'assurance, délivrance des certificats et bordereaux de saisie	200.000
524	Id. — Subsides à la Fédération des Sociétés d'assurances contre la perte du bétail et frais de réorganisation	100.000
525	Achat de vaccins, toxines, sérums et désinfectants. — Installations sanitaires à la frontière. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	200.000
526	Subsides pour pertes de bétail essayées à la suite de la fièvre charbonneuse et du typhus contagieux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	20.000
527	Secours du chef de perte ou d'abatage de bétail	250.000
	Section 43. —	6.672.000
	Section 44. — Viticulture.	
528	Station viticole. — Traitements des fonctionnaires	451.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
529	Station viticole. — Salaires des ouvriers	669.000
530	Station viticole. — Frais de route et de séjour	5.000
530bis	Id. — Frais de bureau, de bibliothèque, etc.	5.000
531	Indemnité du délégué du Gouvernement pour les affaires viticoles et de l'expéditionnaire afférent	16.000
532	Exploitation de la Station viticole.....	200.000
533	Achat de bois à greffer.....	375.000
534	Améliorations viticoles: Reconstruction du vignoble à l'aide de plants de vignes greffées.	450.000
535	Construction de chemins d'exploitation et de rigoles dans les vignes.....	200.000
536	Réfection et entretien de chemins syndicaux et de rigoles dans les vignes	125.000
537	Participation de l'Etat au paiement des intérêts d'emprunts contractés ou à contracter par les caves coopératives en vue de constructions nouvelles et de constructions d'améliorations.....	800.000
538	Subsides divers et fournitures diverses dans l'intérêt de la viticulture, notamment propagande en faveur de l'écoulement de nos vins, essais viticoles et oenologiques..	300.000
539	Cotisation du Grand-Duché à l'Office International du vin à Paris	50.000
540	Phylloxéra. — Indemnités des surveillants locaux. — Exécution de la Convention phylloxérique internationale	20.000
541	Frais d'exécution de la loi du 24 juillet 1909 sur le régime des vins et boissons similaires.	25.000
542	Frais de service du contrôle des vins et de la marque nationale du vin	75.000
		3.766.000
	Section 45. — Inspection du Travail et des Mines.	
543	Traitements des fonctionnaires	537.000
544	Indemnités des employés temporaires	1.143.000
545	Salaire d'un ouvrier du cadre temporaire	83.000
546	Salaire du personnel occupé du nettoyage	23.000
547	Sommes fixes pour frais de bureau	29.000
548	Indemnité pour masse d'habillement	26.000
548bis	Assurance spéciale contre les risques d'accidents des agents contrôleurs	6.000
549	Frais de route et de séjour	175.000
550	Conseil Supérieur des Mines.....	12.000
551	Autres dépenses. — Frais de bureau.....	96.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
552	Loyer	54.000
553	Frais d'entretien	10.000
554	Autres dépenses. — Entretien de la voiture-automobile	40.000
555	Cadastre du terrain minier de la zone concessible; rectification de l'abornement; dépenses diverses et imprévues; opérations géodésiques	2.000
556	Propagande anti-accidents, primes pour actes de courage et de dévouement	32.000
556bis	Etude de l'enrichissement des minerais	200.000
		<u>2.468.000</u>
	Section 46. — Office National du Travail.	
557	Traitements des fonctionnaires	1.294.000
558	Indemnités des employés temporaires	2.459.000
559	Salaires des ouvriers du cadre temporaire	146.000
560	Salaires du personnel occupé du nettoyage	58.000
561	Frais de route et de séjour	75.000
562	Acquisition d'appareils psycho-techniques nécessaires à l'équipement normal d'un centre psycho-médico-social de l'orientation professionnelle	62.000
563	Autres dépenses. — Frais de bureau	269.000
564	Loyer	102.000
565	Frais d'entretien	36.000
566	Entretien de la voiture automobile et de la motocyclette	40.000
		<u>4.541.000</u>
	Section 47. — Caisses régionales de maladie.	
567	Traitements et pensions des fonctionnaires des caisses régionales de maladie	2.551.000
568	Indemnités des employés temporaires	1.958.000
569	Salaires du personnel occupé du nettoyage et du chauffage	105.000
570	Frais de route et de séjour	227.000
571	Frais de bureau	664.000
572	Loyers	113.000
573	Frais d'entretien	157.000
574	Dépenses diverses	85.000
		<u>5.860.000</u>

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
	Section 48. — Inspection des Institutions sociales.	
575	Traitements des fonctionnaires	764.000
576	Indemnités des employés temporaires	173.000
577	Salaires du personnel occupé du nettoyage et du chauffage	28.000
578	Frais de route et de séjour	40.000
579	Frais de bureau	40.000
580	◊	
581	◊	
		1.045.000
	Section 49. — Office des Assurances sociales et Caisse de compensation pour allocations familiales.	
	A. — Assurances sociales.	
582	Traitements des fonctionnaires des 3 sections de l'Office des Assurances sociales ..	8.316.000
583	Indemnités des employés temporaires	1.197.000
584	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage	189.000
585	Frais de route et de séjour	38.000
586	Indemnités spéciales pour travaux extraordinaires	16.000
587	Pensions	583.000
588	Frais de bureau	1.039.000
589	Loyers : Redevances de l'Etat à titre de loyer de l'Hôtel d'administration	189.000
590	Frais d'entretien	511.000
591	Mobilier de bureau : Acquisitions nouvelles et entretien	17.000
592	Autres dépenses.....	705.000
593	Subsides, subventions, etc. (Crédit non limitatif)	155.120.000
	B. — Caisse de compensation pour allocations familiales.	
594	Traitements des employés.....	1.686.000
595	Indemnités des employés temporaires	365.000
596	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage	21.000
597	Frais de route et de séjour	10.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
598	Frais de bureau	475.000
599	Dépenses pour location d'immeubles (ci-inclus chauffage et éclairage)	20.000
		170.497.000
	Section 50. — Conseil Supérieur des Assurances sociales.	
601	Indemnité du secrétaire	12.000
602	Salaire du concierge et part de l'Etat aux Assurances sociales	24.000
603	Frais de bureau	5.000
604	Vacations, indemnités, remboursements pour perte de salaire et honoraires aux experts.	49.000
		90.000
	Section 51. — Conférence Nationale du Travail.	
605	Indemnité du secrétaire	p ^r mém.
606	Frais de route et de séjour et indemnités pour perte de salaire	20.000
607	Frais de bureau	10.000
608	Subventions	50.000
		80.000
	Section 52. — Conseil arbitral des Assurances sociales.	
609	Traitements des fonctionnaires	446.000
610	Indemnités des employés temporaires	61.000
611	Salaires du personnel occupé du nettoyage	16.000
612	Frais de route et de séjour du personnel.....	3.000
613	Frais de bureau	18.000
614	Indemnités, remboursements pour perte de salaire et honoraires des experts	73.000
		617.000
	Section 53. — Caisse de Pension des Employés Privés et Service des Allocations familiales pour Employés.	
	A. — Caisse de Pension des Employés privés.	
615	Traitements des fonctionnaires	101.000
616	Indemnités des employés	916.000
617	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage	19.000
618	Frais de route et de séjour	5.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
619	Frais de bureau	110.000
620	Loyer	24.000
621	Frais d'entretien	33.000
622	Acquisitions nouvelles	15.000
623	Indemnités des membres de la commission et du comité ; divers	15.000
624	Part de l'Etat dans les pensions. (Crédit non limitatif)	16.000.000
625	Part de l'Etat dans les majorations de pension aux ressortissants belges résidant dans le Grand-Duché et aux ressortissants belges et luxembourgeois résinant en Belgique.	350.000
626	Rentes dues à des crédientiers luxembourgeois par un établissement d'assurance étranger	82.000
	B. — Service des allocations familiales.	
627	Traitements des fonctionnaires	51.000
628	Indemnités des employés	614.000
628bis	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage	10.000
628ter	Frais de route et de séjour	4.000
628 ⁴	Frais de matériel	82.000
	Section 54. —	18.431.000
	Section 55. — Office National de Conciliation.	
629	Indemnité du secrétaire	6.000
630	Remboursement pour perte de salaire et frais de voyage	5.000
631	Frais de bureau	4.000
	Section 56. — Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.	15.000
632	◊	
633	◊	
634	Participation aux frais occasionnés par les examens d'apprentissage et les subsides pour l'organisation de cours préparatoires à ces examens et les frais des examens du brevet de maîtrise	250.000
635	◊	
636	Secours aux sans-travail, cotisations pour l'assurance-maladie des chômeurs involontaires, frais de salaires et autres frais occasionnés par l'organisation de travaux productifs de chômage ; taxes postales ayant trait aux versements des indemnités et cotisations par chèque postal. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)...	1.000.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
637	Part contributive de l'Etat dans les frais occasionnés par le recrutement de la main-d'œuvre à l'étranger. (Sans distinction d'exercice)	100.000
638	Exécution de l'arrêté grand-ducal du 8 juillet 1948 étendant aux non-salariés de nationalité luxembourgeoise le bénéfice des prestations de naissance prévues par l'article 9 de la loi du 20 octobre 1947 concernant les allocations familiales pour les salariés. Extension, à charge de l'Etat, au profit des salariés des primes de naissance, (Crédit non limitatif)	12.000.000
639	Etude des questions sociales, enquêtes, conférences, congrès, cours à l'étranger, dépenses diverses, réadaptation des invalides de guerre et des rapatriés	180.000
639bis	Examen médical des personnes ayant interjeté un recours contre la décision de la commission des rentes de l'Association d'assurance contre les accidents, relative à l'allocation et au rachat des rentes-accidents inférieures à 20% (art. 6 de l'arrêté grand-ducal du 6.10.1945). Remboursement pour perte de salaire et frais de voyage. (Sans distinction d'exercice)	4.000
Section 57. — Logements : Service des Habitations à bon marché.		13.534.000
640	Traitements des fonctionnaires	384.000
641	Dépenses diverses	20.000
642	Subsides éventuels au profit des emprunteurs en détresse du Service des Habitations à bon marché	100.000
642bis	Dépenses résultant pour l'Etat de l'exécution de la loi concernant l'octroi de prêts à taux réduit en vue de l'acquisition d'habitations à bon marché. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.500.000
642ter	Subsides éventuels au profit des emprunteurs en détresse du service des prêts au mariage de la Caisse d'Épargne de l'Etat	250.000
642 ⁴	Primes de construction et primes pour l'amélioration hygiénique de l'habitat rural. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.000.000
Section 58. — Logements : Service des Logements Populaires.		9.254.000
643	Traitements des fonctionnaires	290.000
644	Indemnités des employés temporaires	340.000
645	Loyer	27.000
646	Nettoyage, chauffage et éclairage des bureaux	35.000
647	Frais de bureau	15.000
648	Subsides éventuels au profit des emprunteurs en détresse	25.000
		732.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
Section 59. — Logements : Office Central du Logement.		
649	Indemnités des employés temporaires	125.000
650	Salaire d'une femme de charge	10.000
651	Jetons de présence et frais de voyages des membres	5.000
652	◊	
653	Frais de bureau et dépenses imprévues	5.000
		145.000
Section 60. — Mutualités : Commission supérieure d'encouragement des sociétés de secours mutuels.		
654	Indemnités des employés temporaires	62.000
655	Frais de route et de séjour	10.000
656	Frais de bureau	5.000
657	◊	
658	Subsides aux sociétés de secours mutuels	150.000
659	◊	—
		227.000
Section 61. — Enseignement professionnel.		
A. — Ecole d'Artisans de l'Etat.		
660	Traitements des fonctionnaires	4.867.000
661	Indemnités des employés temporaires	1.722.000
662	Salaires des hommes et femmes de charge	224.000
663	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc.	5.000
664	Indemnités diverses	352.000
665	Acquisition d'outillage pour les ateliers, alimentation des collections, frais du service intérieur, assurances et dépenses diverses	850.000
666	◊	
667	Bourses pour les élèves indigents	70.000
668	Bourses de voyage au profit du personnel enseignant et des élèves	20.000
669-672	◊	

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
673	Subside à la section sportive	5.000
	B. — Ecole professionnelle de l'Etat à Esch-s.-Alz.	
674	Traitements et indemnités fixes des fonctionnaires	4.044.000
675	Rémunération des employés temporaires	455.000
676	Salaires des femmes de charge	168.000
677	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc.	10.000
677bis	Indemnités diverses	200.000
678	Autres dépenses.....	440.000
678bis	Electricité (éclairage), taxes d'eau et service de nettoyage	66.000
	C. — Ecoles des Mines, Cours techniques, Cours professionnels, etc.	
679	Ecole des Mines et cours techniques pour adultes, y compris les subsides pour élèves nécessiteux fréquentant ces cours et écoles	114.000
680	Part de l'Etat dans les frais de cours professionnels organisés par la Chambre de Com- merce, la Chambre des Métiers et d'autres organisations professionnelles dans l'intérêt de l'éducation professionnelle du commerce, de l'industrie et de l'artisanat	60.000
681	Organisation de cours professionnels rendus obligatoires par l'arrêté grand-ducal du 8 octobre 1945, portant revision de la loi du 5 janvier 1929, sur l'apprentissage. — Indemnités du personnel	2.500.000
681bis	Frais de déplacement du personnel, matériel et dépenses diverses.....	250.000
682	Cours professionnels pour jeunes filles organisés par l'Etat. — Indemnités fixes	1.243.000
683	Subside à l'Ecole professionnelle et ménagère de Luxembourg-Verlorenkost pour loyer, chauffage, éclairage, etc. des locaux occupés par les cours professionnels pour jeunes filles organisés par l'Etat	250.000
684	Ecoles professionnelles et ménagères et cours spéciaux pour jeunes filles, y compris les subsides pour les élèves nécessiteuses fréquentant ces cours et écoles, les subsides pour études ménagères à l'étranger, ainsi que les subsides à accorder dans l'intérêt des jeunes filles de la classe ouvrière désireuses de se perfectionner dans la coupe ..	100.000
685	Bibliothèque professionnelle de l'Etat	30.000
685bis	Bibliothèques professionnelles du plat pays	20.000
		18.065.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
Section 62. — Enseignement secondaire.		
A. — Lycées classiques, Lycées de garçons et Lycées de jeunes filles.		
686	Traitements des fonctionnaires.....	37.824.000
687	Rémunération des employés temporaires	1.288.000
688	Salaires des hommes et femmes de charge	339.000
689	Frais de route et de séjour ; frais de déménagement, etc.	40.000
690	Indemnités diverses	410.000
691	Matériel et dépenses diverses concernant l'enseignement secondaire et supérieur. Subsides pour accidents de professeurs et d'élèves durant les heures de classe et lors d'excursions scolaires	1.730.000
692	Service des médecins scolaires aux établissements d'enseignement secondaire et normal.	50.000
693	Frais des associations sportives des établissements d'enseignement secondaire, normal et professionnel. — Subside pour la Ligue des associations sportives estudiantines luxembourgeoises, y compris un subside extraordinaire de 150.000 fr. en vue de l'organisation de la « II ^e Semaine Internationale du Sport Universitaire 1951 » de la F.I.S.U.	250.000
694	Frais de publication de manuels scolaires et d'autres ouvrages édités par le Ministère de l'Education Nationale	400.000
695	Bourses pour les élèves les mieux doués des établissements d'enseignement secondaire.	300.000
696	Prêts remboursables pour études universitaires et pédagogiques. — Bourses classiques (non remboursables)	550.000
697	Prêts remboursables pour études industrielles, professionnelles et artistiques à des écoles spéciales de l'étranger	350.000
698	Frais de location de douze chambres d'étudiants à la Fondation Biermans-Lapôte à Paris. — Subside pour les frais généraux	120.000
699	Dépenses résultant de l'application des accords culturels conclus en exécution de l'article III du traité de Bruxelles du 17 mars 1948. — Bourses d'études et subsides à des manifestations organisées dans le cadre des accords culturels.....	250.000
700	Frais résultant de l'affiliation du Grand-Duché de Luxembourg à l'UNESCO. Indem- nités, dépenses diverses	355.000
701	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de diverses institutions internationales d'ordre culturel	30.000
B. — Bibliothèque Nationale.		
702	Traitements des fonctionnaires	238.000
703	Indemnités des employés temporaires	569.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
704	Salaires des ouvriers et femmes de charge	54.000
705	Frais d'administration	325.000
705bis	Acquisition d'une bible latine manuscrite du XI ^e siècle provenant du monastère d'Echternach	140.000
706	Loyer. — Frais de location de l'immeuble sis à Luxembourg, 14a, Boulevard Royal, pour l'installation de la Bibliothèque Nationale	300.000
	C. — Divers.	
707	Honoraires des membres des jurys et des commissions d'examens et autres frais y relatifs. (Crédit non limitatif)	1.500.000
708	Dépenses occasionnées par l'étude des questions de réorganisation de l'enseignement secondaire, normal et primaire	25.000
		47.437.000
	Section 63. — Enseignement primaire.	
	A. — Inspectorat. — Commission d'Instruction.	
709	Inspecteur principal et inspecteurs d'arrondissement. — Traitements	1.290.000
710	Sommes fixes pour frais de bureau	85.000
711	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc.	275.000
712	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires	57.000
713	Commission d'Instruction. — Jetons de présence	10.000
714	Inspecteurs d'écoles et Commissions d'Instruction. — Dépenses de service, achat de livres et de matériel d'enseignement et dépenses diverses concernant l'enseignement primaire	170.000
	B. — Office du film scolaire.	
715	Traitements des fonctionnaires	219.000
715bis	Indemnité d'un employé temporaire	56.000
715ter	Salaire d'un ouvrier	84.000
716	Frais de route et de séjour	15.000
717	Matériel et dépenses diverses	300.000
	C. — Personnel enseignant des Ecoles primaires.	
718	Traitements du personnel enseignant des écoles primaires et primaires supérieures. (Sans distinction d'exercice)	98.986.000
719	Part contributive de l'Etat dans la rémunération du personnel enseignant engagé temporairement dans les écoles d'organisations philanthropiques (préventoria, garderies, orphelinats)	190.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
719bis	Part contributive de l'Etat dans les frais de transport des enfants de localités où l'école a été supprimée	60.000
720	Primes de brevet des instituteurs et institutrices. (Sans distinction d'exercice)	1.700.000
721	Subsides dans l'intérêt du remplacement pour cause de maladie de membres du personnel enseignant	1.500.000
722	Subsides dans l'intérêt d'études et de voyages pédagogiques ; cours de perfectionnement pour le personnel enseignant	200.000
723	Subsides aux communes en faveur des cours postsecondaires	900.000
723bis	Organisation de cours postsecondaires agricoles	80.000
724	Subsides en faveur d'écoles d'adultes et frais d'inspection de ces écoles et des cours postsecondaires. — Subsides aux communes en faveur de cours spéciaux donnés aux écoles primaires supérieures par des personnes étrangères au personnel enseignant..	100.000
D. — Divers.		
725	Bibliothèque pédagogique	20.000
726	Subside à la Luxembourg Boys-Scouts Organisation.....	100.000
726bis	Subside extraordinaire à la Luxembourg Boy Scouts Association en vue de la participation luxembourgeoise au Jamborée Mondial 1951	100.000
727	Subside au Guidisme luxembourgeois et aux autres mouvements de jeunesse	30.000
728	⊕	
729	Oeuvre des Pupilles de la Nation	2.000.000
730	Education artistique dans le cadre de l'enseignement primaire et secondaire	60.000
731	Education extrascolaire	30.000
E. — Ecoles Normales.		
732	Traitements des fonctionnaires	1.338.000
733	Indemnités des employés temporaires	97.000
734	Indemnités variables : chargés de cours spéciaux, tenue des silences, remplacements, primes de brevet, etc.	100.000
735	Matériel et dépenses diverses	176.000
736	Loyers. — Location des immeubles pour l'installation de l'Ecole normale d'institutrices et de l'internat du même établissement. Location d'une salle d'éducation physique.	274.000
737	Bourses d'études aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices	26.000
738	Subsides aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices qui fréquentent les écoles normales	60.000

Art.	LIBELLÉ	Crédits pour 1951.
	F. — Institut des sourds-muets.	
739	Traitements des fonctionnaires	399.000
740	Salaires des femmes de charge	15.000
741	Primes de brevet et indemnités diverses	42.000
742	Subsides pour cours aux enfants bègues, entretien des élèves, habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsides à des élèves sourds-muets	200.000
	G. — Etablissement d'aveugles.	
743	Traitements et indemnités fixes des fonctionnaires	297.000
744	Primes de brevet et indemnités variables	57.000
745	Frais d'entretien, habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsides à des aveugles.	650.000
	II. — Etablissement de Betzdorf.	
746	Subsides et dépenses de surveillance dans l'intérêt du placement de personnes arriérées à l'établissement de Betzdorf	3.250.000
	Section 64. — Arts et Sciences.	
	A. — Musée de l'Etat.	
747	Traitements des fonctionnaires	203.000
748	Indemnités des employés temporaires	644.000
749	Salaires des hommes et des femmes de charge	377.000
750	Frais de route et de séjour	5.000
751	Aménagement et frais d'entretien et de conservation des collections du Musée d'histoire naturelle	150.000
751bis	Etablissement d'une carte phyto-sociologique et autres dépenses concernant les recherches scientifiques du Musée d'histoire naturelle	50.000
752	Aménagement et frais d'entretien et de conservation des collections du Musée d'histoire et du Musée de folklore	300.000
752bis	Fouilles archéologiques et dépenses diverses concernant les recherches historiques dans le cadre du Musée d'histoire	75.000
753	Frais généraux (Fournitures de bureau, achat de livres, frais de transport et dépenses diverses)	100.000
753bis	Frais d'organisation d'expositions temporaires par les différentes sections du Musée et le Service d'éducation esthétique	150.000
		115.598.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
	B. — Divers.	
754	Encouragements aux arts et aux productions littéraires, artistiques et scientifiques.	705.000
754 bis	Rédaction et édition du dictionnaire luxembourgeois	50.000
755	Part de l'Etat dans les frais d'organisation de concerts publics, de semaines d'études internationales, de conférences et d'autres manifestations scientifiques et artistiques.	150.000
756	Acquisition d'œuvres d'art et de collections artistiques	100.000
757	Acquisition de collections historiques	50.000
758	Acquisition de collections scientifiques	30.000
759	Bibliothèque du Gouvernement. — Acquisitions, alimentation, reliures, matériel, taxes, indemnités et dépenses imprévues	150.000
760	Archives du Gouvernement. — Acquisitions, matériel, outillage, indemnités et salaires dans l'intérêt de la conservation des archives	365.000
761	Conservatoire de musique de Luxembourg	80.000
762	Subside éventuel au Théâtre de la Ville de Luxembourg	100.000
763	Théâtre populaire et manifestations folkloriques. — Subsidés et autres dépenses...	30.000
764	Entretien ordinaire des monuments historiques	600.000
765	Cinémas. — Jetons de présence, frais de route et de séjour revenant aux membres et au secrétaire de la Commission de surveillance et autres frais y relatifs	85.000
		4.549.000
	Section. 65.— Etablissements de détention et camps de travail des détenus du pays.	
766	Traitements des fonctionnaires.....	7.363.000
767	Indemnités des employés temporaires	723.000
768	Salaires des aides de garde engagés temporairement près les divers établissements .	1.682.000
769	Frais de route et de séjour	112.000
770	Indemnités diverses	569.000
770 bis	Service de défense sociale.....	90.000
770 ter	Protection de l'enfance	100.000
770 ⁴	Frais pharmaceutiques, frais du service médical et de clinique du personnel des divers établissements	160.000
771	Frais de bureau des différents établissements, y compris les frais de téléphone	160.000
772	Loyers des différents établissements	7.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
773	Entretien des détenus resp. des pupilles, courant électrique, lumière, force motrice, menues dépenses du ménage, frais généraux, taxes, etc., enseignement et réadaptation sociale, traitement médical des détenus	5.845.000
773 bis	Réparations, aménagement, construction et entretien des bâtiments et du mobilier des différents établissements	250.000
773 ter	Droits d'accise resp. de distillation dus par la colonie pénitentiaire agricole de Givenich. (Crédit non liniitatif)	70.000
774	Frais d'hospitalisation, de clinique, etc. des détenus et des pupilles qui, pour cause de maladie ou d'accident doivent être transportés dans une clinique, la maternité ou un autre établissement d'hospitalisation et qui ne sont pas à même de porter les frais en résultant	100.000
775	Dépenses relatives au travail des détenus et des pupilles dans les divers établissements.	1.000.000
775 bis	Impôt sur le chiffre d'affaires dû sur les produits vendus par les Etablissements Pénitentiaires	65.000
775 ter	Acquisitions nouvelles pour les différents établissements de détention	162.000
776	Part contributive du Grand-Duché dans les frais d'administration de la Commission Pénitentiaire internationale. (Sans distinction d'exercice)	4.000
777	Prisons cantonales. — Entretien des locaux et des meubles, frais d'entretien et de nourriture des détenus, commissions cantonales, etc.	25.000
Section 66. — Maison de santé d'Ettelbruck. — Hospice du Rham. — Maisons de retraite.		18.487.000
A. — Maison de santé.		
778	Traitements des fonctionnaires	7.312.000
778 bis	Indemnités du personnel temporaire	1.720.000
778 ter	Salaires du personnel ouvrier	72.000
779	Indemnités diverses	222.000
780	Maison de Santé d'Ettelbruck. — Entretien des pensionnaires, y compris ceux placés à la section neurologique ; éclairage, mobilier, entretien du parc et des plantations, travail thérapeutique des malades, bibliothèque, laboratoire, formation professionnelle, menues dépenses.....	6.865.000
B. — Hospice du Rham.		
781	Traitements des fonctionnaires.....	1.251.000
781 bis	Indemnités du personnel temporaire	925.000
781 ter	Salaires du personnel ouvrier	790.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
782	Indemnités diverses	180.000
783	Hospice du Rham. — Entretien des pensionnaires, mobilier, enterrements, entretien des promenades et des plantations, denrées pour les cours de cuisine scolaire, etc., frais résultant d'études aux écoles professionnelles de la mise en apprentissage des pupilles et de la surveillance des enfants placés ; transports	5.550.000
783bis	Id. — Matériel d'école, y compris les frais de plusieurs excursions de la population. — Musée et bibliothèque scolaire. — Frais de bureau	100.000
C. — Maisons de retraite.		
784	Maisons de retraite. — Indemnités et salaires	220.000
784bis	Maisons de retraite. — Frais d'aménagement et d'exploitation. — Frais d'entretien de personnes placées. — Dépenses diverses	2.000.000
		27.207.000
Section 67. — Assistance sociale.		
785	Subsides pour les œuvres de bienfaisance et de solidarité sociale. (Crédit non limitatif).	1.500.000
785bis	Subsides dans l'intérêt du placement d'enfants dans des établissements spéciaux....	100.000
786	Entretien d'enfants indigents à la colonie thermale de Mondorf-les-Bains ou ailleurs ; acquisition d'objets de literie pour la colonie thermale	4.000
787	Secours du chef de pertes essayées par suite d'accidents ou d'événements imprévus ; secours particuliers, secours urgents et secours de route ; subventions diverses. — Subsides permanents à des personnes n'ayant pas droit à une pension. — Secours extraordinaires et suppléments de rente aux crédirentiers des assurances sociales. — Aides aux familles nombreuses. (Crédit non limitatif).....	5.000.000
788	Part contributive de l'Etat dans les frais d'entretien de diverses catégories d'indigents indigènes exposés tant dans le pays qu'à l'étranger. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.000.000
789	Remboursement de frais tombant à charge de l'Etat du chef de l'entretien d'indigents étrangers et indigènes dont le domicile de secours n'a pu être déterminé. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.300.000
790	Remboursement de secours avancés à des Luxembourgeois en pays étranger. — Subsides à des sociétés de bienfaisance à l'étranger. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	250.000
791	Assistance sociale. — Fourniture d'ouvrages, de brochures, d'imprimés, frais d'études et dépenses diverses	5.000
		15.159.000
Section 68. — Police générale et administrative.		
792	Traitements des gardes-pêche	230.000
793	Frais de route et de séjour, entretien des motocyclettes	100.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
794	Piscicultures. — Exécution de la loi sur la pêche	285.000
795	Fermeture de la pêche dans les eaux frontières entre le Grand-Duché et l'Allemagne. Part revenant à la régence de Trèves.....	p ^r mém.
796	Pêche. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	235.000
	Détail :	
	a) Emploi du produit de la vente des permis pour l'exercice de la pêche dans les eaux frontières entre le Grand-Duché et l'Alle- magne..... fr. 450.000	
	b) Emploi du produit de la vente des permis spéciaux délivrés en exécution de l'art. 7 de la loi du 21.3.1947, concernant le régime de la pêche. — Art. 12 de la même loi	» 10.000
	c) Installation de grils. — Art. 42 de la même loi du 21.3.1947..	» 35.000
	d) Emploi de la part de l'Etat dans le droit d'adjudication des pêches. — Art. 31 de la même loi	» 40.000
	Total	fr. 235.000
797	Chasse. (Sans distinction d'exercice)	21.000
798	Versement au fonds spécial créé par l'art. 13 de la loi du 20.7.1925 sur l'amodiation de la chasse, du droit supplémentaire perçu sur les permis de chasse. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	475.000
799	Entretien des cimetières militaires. — Acquisition de terrain du cimetière militaire allemand de Hamm. (Sans distinction d'exercice)	700.000
800	Ordre de la Résistance 1940-1944. — Dépenses pour distinctions honorifiques. (Sans distinction d'exercice)	10.000
801	Dépenses résultant de l'affiliation du Grand-Duché à différentes commissions inter- nationales. (Sans distinction d'exercice).....	12.000
802	Subsides aux communes pour tenir lieu des attributions d'amendes.....	500.000
803	Gratifications aux fonctionnaires et agents de la police générale, spéciale et locale (Loi du 22.12.1923). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	600.000
804	Crédit dans l'intérêt du patronage des condamnés libérés et des enfants moralement abandonnés. (Crédit non limitatif)	15.000
805	Etablissements dangereux, insalubres et incommodes. — Instruction des demandes en autorisation, surveillance	15.000
806	Frais résultant de la surveillance du commerce par colportage et de la délivrance des permis de colportage	30.000
807	Dépenses résultant de la réalisation des mesures de défense passive. (Crédit non limitatif).	1.000.000
808-812	◊	
		4.228.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
	Section 69. — Contrôle des Banques. — Institut du Change. — Office des Imprimés et du Matériel de bureau de l'Etat. — Divers.	
	A. — Contrôle des Banques.	
813	Banque Internationale. — Traitement du Commissaire du Gouvernement	251.000
814	Commissariat au Contrôle des Banques. — Indemnités du commissaire, des reviseurs et du personnel temporaire. (Sans distinction d'exercice)	478.000
815	Id. — Frais de route et de séjour	3.000
815 bis	Id. — Fournitures de bureau. — Dépenses diverses et imprévues de toute nature.....	20.000
	B. — Institut du Change.	
816	Indemnités du personnel auxiliaire.....	67.000
817	Frais de bureau et divers.....	71.000
818	Loyer des bureaux	25.000
	C. — Office des Imprimés et du Matériel de Bureau de l'Etat.	
819	Traitements des fonctionnaires	362.000
820	Indemnités du personnel temporaire	100.000
821	Frais de bureau et de nettoyage, taxes téléphoniques et postales, imprimés, matériel, frais de transport, etc.	73.000
822	Fourniture de matériel de bureau aux administrations et services publics de l'Etat	500.000
	D. — Dépensés diverses.	
823	Répartition du produit net des suppléments perçus sur les émissions de timbres spéciaux ainsi que sur les télégrammes de philanthropie. (Voir art. 84 du Budget des recettes). (Crédit non limitatif)	1.000.000
824	Récompenses pour actes de dévouement	10.000
825	Dépenses imprévues. (Sans distinction d'exercice)	200.000
	<i>Note:</i> Toutes les dépenses relatives au laboratoire phot graphique du Ministère des Finances sont imputées sur ce crédit.	3.160.000
	Section 70. — Affaires Economiques et Ravitaillement.	
	I. — Affaires Economiques.	
826	Indemnités des employés temporaires	2.022.000
	II. — Ravitaillement.	
827	Traitement du secrétaire général et indemnités des employés temporaires.....	1.570.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
828	Salaires du personnel occupé du nettoyage et du chauffage	171.000
829	Frais de route et de séjour	40.000
830	Dépenses spéciales du département des Affaires Economiques	1.264.000
830 bis	Primes pour stimuler l'acquisition par les nouveaux ménages de mobilier de fabrication luxembourgeoise et frais relatifs au service. (Crédit non limitatif)	3.000.000
831	Propagande, sous toutes ses formes en faveur de l'expansion économique ; participation à des foires et expositions et organisation de pareilles manifestations, prospection des marchés ; participation à des congrès (subsidés et frais)	2.000.000
832	Frais d'exécution de la loi sur le registre aux firmes	20.000
833-834	⊕	
835	Subventions structurelles dans l'intérêt du ravitaillement et de l'équipement de la production. — Indemnités compensatoires, etc. (Crédit non limitatif)	110.000.000
836	⊕	
837	Location d'autos	5.000
838	Dépenses diverses (matériel de bureau, téléphone, imprimés, annonces, abonnements, affranchissement, location et entretien des différentes machines de bureau, entretien des installations et appareils téléphoniques	380.000
839	Essences, huiles, réparations et entretien des voitures de service	80.000
840	Dépenses imprévues	1.000
		120.553.000
	Section 71. — Service d'Études et de Documentation Economiques.	
841	Traitements des fonctionnaires	817.000
842	Indemnités des employés temporaires	514.000
843	Frais de route et de séjour	1.000
844	Frais d'impression ; frais de documentation ; acquisition de matériel de bureau	180.000
845	⊕	
		1.512.000
	Section 72. — Office de la Statistique Générale.	
846	Traitements des fonctionnaires	1.087.000
847	Indemnités des employés temporaires	498.000
848	Indemnités du personnel auxiliaire.....	198.000
849	Frais de route et de séjour	30.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
850	Frais d'entretien des machines de bureau ; acquisition de matériel de bureau ; frais d'impression ; bibliothèque, journaux ; frais de publication ; travaux statistiques ..	750.000
851	◊	2.563.000
Section 73. — Tourisme.		
852	Indemnités des employés temporaires	308.000
853	Développement du Tourisme (dépenses générales)	100.000
854	Cotisation à la Commission d'Echange Touristique (Belgique-Franco-Luxembourg) ..	15.000
855	◊	
856	Cotisation à l'Union Internationale des Organismes officiels de Tourisme	36.000
857	Achat de publications touristiques et de négatifs photographiques	60.000
858	Publicité par voie de journaux, d'annonces, d'articles rédactionnels, etc.	150.000
859	Frais du Grand-Duché dans l'action commune de propagande et de publicité aux Etats-Unis de la sous-commission des pays adhérant au Plan Marshall	25.000
860	Acquisition de matériel d'exposition et participation aux exposition touristiques	150.000
861	Agents et agences à l'étranger rendant des services spéciaux à notre tourisme	50.000
862	Subside à l'Office Luxembourgeois de Tourisme (frais de fonctionnement)	780.000
863	Subsides aux Syndicats d'Initiative	250.000
864	Réaménagement et signalisation des sentiers touristiques ainsi que confection et reproduction des plans des nouveaux sentiers touristiques	50.000
865	Subsides à des organismes et sociétés pour l'organisation de manifestations servant les intérêts touristiques du Grand-Duché	150.000
866	Subside au tourisme de la jeunesse	200.000
2.324.000		
Section 74. — Reports d'exercices précédents.		
(Crédits non susceptibles de transferts.)		
Bâtiments de l'Etat.		
867	Séminaire à Limpertsberg. — Aménagement de la Chapelle et divers travaux d'aménagement	86.000
867 bis	Construction d'une piscine à Mondorf-les-Bains	755.000
867 ter	Agrandissement de l'Ecole d'Artisans	819.000
1.660.000		

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
	Section 75. — Adaptation des rémunérations au coût de la vie. — Cotisations à payer par les différents services publics aux services des allocations familiales. (Crédits communs.)	
868	Traitements et pensions des fonctionnaires, indemnités et salaires des employés de l'Etat : Adaptation au coût de la vie. (Crédit non limitatif) <i>Note</i> : Ce crédit sera réparti sur les articles émergeant des traitements, etc. Ceux-ci sont non limitatifs. Voir note de l'art. 2 du Chapitre III.	40.000.000
868bis	Augmentation des traitements des fonctionnaires et employés de l'Etat résultant de l'application de la loi du 16 janvier 1951. (Crédit non limitatif)..... <i>Note</i> : Ce crédit sera réparti sur les articles émergeant des traitements, etc. Ceux-ci sont non limitatifs. Voir note de l'art. 2 du Chapitre III.	20.000.000
869	Cotisations à payer par les différents services publics aux services des allocations familiales. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.000.000
869 bis	Frais de port et d'affranchissement. (Crédit non limitatif)	100.000
869ter	Indemnités pour prestations hors service des concierges des différentes administrations de l'Etat	15.000
		<hr/> 65.115.000
	Section 76. — Restants d'exercices antérieurs.	
	Administration des Douanes.	
870	Traitements et indemnités du personnel	16.000
	Administration des P.T.T.	
871	Acquisition de voitures automobiles pour le service de construction et le service des postes. Administration des Bâtiments Publics.	138.000
872	Démolition de la Villa Geiershoefer et réinstallation de l'Ecole Normale pour institutrices	100.000
873	Travaux de mise en état et d'aménagement des Légations du Grand-Duché à l'étranger. Travail et Prévoyance sociale.	350.000
874	Office National du Travail. — Frais de bureau et frais de l'installation téléphonique ..	62.000
875	Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale. — Participation de l'Etat aux frais des examens du brevet de maîtrise	72.000
875bis	Office des Assurances sociales. Acquisition de mobilier de bureau	17.000
	Etablissements pénitentiaires.	
876	Dépenses diverses du service économique.	93.000
876bis	Indemnisation d'un ancien détenu du chef du préjudice moral et matériel subi en cours de détention pendant l'année 1945	425.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
	Justice.	
876ter	Frais de bureau des services judiciaires : frais d'installation et d'abonnement de l'appareil téléphonique d'un magistrat	3.000
	Affaires Etrangères.	
877	Traitements et indemnités des agents diplomatiques	10.000
877bis	Légations et Consuls, y compris les missions militaires. Dépenses diverses concernant l'exercice 1950. Remboursement des frais de bureau des consuls et des excédents de dépenses des comptes des comptables extraordinaires concernant les exercices 1945 à 1950.	1.500.000
	Santé Publique.	
878	Fournitures dans l'intérêt du Service Sanitaire. — Décompte de l'Office Commercial du Ravitaillement	2.248.000
879	Maison de Santé d'Ettelbruck. Entretien des pensionnaires, y compris ceux placés à la section neurologique ; mobilier, entretien du parc et des plantations, travail thérapeutique des malades ; bibliothèque, laboratoire, formation professionnelle, menues dépenses	2.000
	Gouvernement.	
880	Office d'Information. — Commissariat à l'Information à New-York, y compris l'indemnité du Commissaire	286.000
881	Dépenses diverses faites ou ordonnées par le Gouvernement en exil. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000
	Chambre des Députés.	
882	Chambre des Députés	750.000
	Armée.	
883	Traitements et indemnités des officiers	6.000
884	Casernement. — Fournitures de mobilier	75.000
885	Assurance des véhicules	100.000
	Gendarmerie.	
886	Acquisition d'un immeuble servant de caserne	225.000
	Police locale étatisée.	
887	Frais de rachat d'années de service provisoire de 6 membres de la police.....	72.000
	Eaux et Forêts.	
888	Déblaiement et reboisement de terrains déboisés contrairement à la loi du 30.1.1951, sur la protection de certains bois	320.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
	Tourisme.	
889	Régularisations diverses dans l'intérêt du Tourisme	11.000
	Agriculture.	
890	Indemnisation de propriétaires allemands dont les chevaux avaient été enlevés en 1945 par des ressortissants luxembourgeois et vendus au profit du Trésor.....	95.000
890bis	Services Agricoles. Loyers	19.000
	Chemins de Fer.	
891	Commissariat du Gouvernement. Remboursement à la Société Nationale des C.F.L. pour traitements et pensions de l'année 1947.	578.000
892-964	◀	
		<u>7.583.000</u>
	Total des dépenses du Chapitre III.....	<u>2.162.909.000</u>

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
Chapitre IV. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.		
Section 77. — Travaux importants et extraordinaires à payer notamment moyennant les recettes provenant de l'émission d'emprunts.		
A. Bâtiments Publics.		
965	Agrandissement de la Maison de Santé à Ettelbruck. — Construction de nouveaux pavillons. — Parachèvement des travaux d'aménagement. (Sans distinction d'exercice)	2.000.000
965 bis	Maisons de retraite ; achat de terrains, construction de maisons, aménagement et frais divers (2 ^{me} crédit.) (Sans distinction d'exercice)	16.000.000
966	Construction d'un groupe de logements pour gendarmes à Luxembourg-Verlorenkost (3 ^{me} crédit.) (Sans distinction d'exercice)	500.000
967	Construction d'un bâtiment central à Luxembourg. (Sans distinction d'exercice) (2 ^e crédit)	11.000.000
B. Ministère de l'Intérieur.		
968	Participation de l'Etat aux travaux de parachèvement des distributions d'eau du pays. (Sans distinction d'exercice)	10.000.000
C. Administration des P.T.T.		
969	Automatisation intégrale du réseau téléphonique du Pays (1 ^{re} tranche)	50.000.000
969 bis	Aménagement hydro-électrique de la vallée de l'Our. — Participation de l'Etat dans une société ayant notamment pour objet l'étude définitive du projet	2.500.000
		92.000.000
Section 78. — Office des Dommages de Guerre.		
970	Traitements des fonctionnaires et des fonctionnaires détachés	693.000
970 bis	Indemnités des employés temporaires de l'Office de l'Etat des Dommages de Guerre.	10.901.000
970 ter	Indemnités et cumuls pour services extraordinaires des fonctionnaires détachés	66.000
971	Salaire du chauffeur	75.000
972	Salaires du personnel occupé du nettoyage, chauffage et salaire du portier	171.000
973	Frais de route et de séjour	650.000
974	Frais d'expertises et de contrôle d'expertises : frais d'entretien, de location et de renouvellement d'autos. (Sans distinction d'exercice)	3.000.000
975	Honoraires d'avocats et frais de justice. (Crédit non limitatif)	75.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
976	Frais de bureau, imprimés, journaux, annonces ; matériel, médicaments et instruments pour le service médical, mobilier, téléphones, affranchissement par forfait des lettres et colis de service, location de la case postale, électricité, eau, gaz, ordures, ramonages, entretien et nettoyage des locaux de service et dépenses imprévues	440.000
977	Loyers. — Frais de location des immeubles et du garage.....	180.000
978	Frais de voyage à l'étranger (tuberculeux, aveugles, invalides en France, Belgique, Suisse et Angleterre)	25.000
979	◊	
980	◊	
981	Commission consultative pour les dommages politiques	20.000
982	Commission spéciale des rentes	40.000
982bis	Commission médicale	30.000
983	Crédits mis à la disposition du Ministère des Dommages de Guerre. 250 millions seront payés sous forme de Bons de Trésor. (Sans distinction d'exercice)	460.000.000
		<hr/> 476.366.000
	Section 79. — Office de la Reconstruction.	
984	Traitements des fonctionnaires	403.000
985	Indemnités du personnel temporaire	10.255.000
986	◊	
987	Salaires des chauffeurs occupés à l'Office de la Reconstruction	222.000
988	Salaires des femmes de charge	97.000
989	Frais de route et de séjour	230.000
990	Frais de bureau, imprimés, nettoyage, téléphone, affranchissement par forfait	550.000
991	Loyers. — Frais de location	p ^r mém.
992	◊	
993	Frais d'entretien d'autos et bicyclettes	300.000
994	◊	
995	Dépenses diverses et imprévues	30.000
996	Achat d'autos	125.000
997	Dépenses nécessaires à la réalisation de travaux d'urbanisation dans les régions dévastées : améliorations de l'espace urbain dictées par les besoins et rendues réalisables au minimum de frais. Travaux d'aménagement et d'alignement ; expropriations et achats de terrains ; disparition de taudis. Participation à des expositions, etc. (Sans distinction d'exercice)	4.000.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.						
998	Crédit destiné à couvrir les dépenses directes de la Reconstruction. (Sans distinction d'exercice)	135.500.000						
999	Reconstruction et réparation des édifices religieux sinistrés (églises et presbytères), réparations, fourniture et pose de vitraux d'art. (Sans distinction d'exercice) ...	8.000.000						
		159.712.000						
	Section 80. — Autres dépenses concernant les Dommages de guerre et la Reconstruction :							
	<table border="0"> <tr> <td>A. — Ponts et Chaussées.</td> <td>D. — Arts et Sciences.</td> </tr> <tr> <td>B. — Bâtiments Publics.</td> <td>E. — Chemins de Fer.</td> </tr> <tr> <td>C. — Services agricoles.</td> <td></td> </tr> </table>	A. — Ponts et Chaussées.	D. — Arts et Sciences.	B. — Bâtiments Publics.	E. — Chemins de Fer.	C. — Services agricoles.		
A. — Ponts et Chaussées.	D. — Arts et Sciences.							
B. — Bâtiments Publics.	E. — Chemins de Fer.							
C. — Services agricoles.								
	A. — Ponts et Chaussées.							
1000	Réparation des dégâts causés par faits de guerre à la voirie de l'Etat. (Sans distinction d'exercice)	3.000.000						
1001	Réparation des dégâts causés par faits de guerre à la voirie vicinale. (Sans distinction d'exercice)	3.000.000						
1002	Réparation des dégâts causés par faits de guerre aux ouvrages d'art de la voirie en général. (Sans distinction d'exercice)	33.000.000						
	B. — Bâtiments publics.							
1003	Travaux nécessités à la suite des dégâts causés par l'occupant à la propriété de l'Etat et ses dépendances. (Sans distinction d'exercice)	500.000						
1004	Lycée classique à Diekirch. — Réparation et mise en état de la maçonnerie, de la toiture, des installations sanitaires et du chauffage central, de la menuiserie, du carrelage, de la peinture, etc.	50.000						
1005	Bâtiment d'administration des postes à Diekirch. — Travaux de plafonnage, réparation et mise en état du carrelage, de la serrurerie, de la menuiserie, de la peinture, etc..	100.000						
1006	Palais de justice à Diekirch. — Travaux de réparation et de mise en état au plafonnage, aux planchers, à la menuiserie, à la peinture, acquisition de mobilier, de stores, etc.	50.000						
1007	Maison de Santé à Ettelbruck. — Réparations diverses et remplacement du mobilier endommagé ou détruit, etc.	200.000						
1008	Ecole agricole à Ettelbruck.— Reconstruction de l'aile droite du laboratoire et diverses réparations	500.000						
1009	◊							
1010	Abbaye d'Echternach. — Continuation des travaux de reconstruction, couverture, zinguerie, plafonnage, carrelage, menuiserie, installations électriques et sanitaires, peinture, etc.	2.000.000						
1011	◊							
1012	◊							

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
1013	◇	
1014	Abbaye d'Echternach. — Reconstruction d'une annexe pour les besoins des écoles primaires à Echternach. — Part de l'Etat (4 ^e crédit).....	1.500.000
1014 ^{bis}	Musée National à Luxembourg. — Mise en état et aménagement de divers abris anti-aériens construits par l'occupant	50.000
	C. — Services agricoles.	
1015	Reconstruction agricole. — Dommages de guerre, etc. causés aux cours d'eau, ponts et ponceaux à la voirie rurale, aux champs et prés, vignobles, parcs à bétail, aux bâtiments des laiteries et des comices agricoles, granges collectives, etc. (Sans distinction d'exercice)	750.000
1016	◇	
	D. — Arts et Sciences.	
1017	Restauration et reconstruction de monuments historiques endommagés ou détruits par la guerre. (Sans distinction d'exercice)	14.840.000
	E. — Chemins de fer.	
1018	Dommages de Guerre et arriérés d'entretien des C.F.L. Avances à la S.N. des C.F.L. <i>a)</i> pour les réparations des dommages de guerre subis par les C.F.L. et <i>b)</i> pour l'exécution des travaux nécessaires par suite de l'arriéré d'entretien des chemins de fer luxembourgeois. (Sans distinction d'exercice).....	70.000.000
	Section 81. — Commissariat au Rapatriement.	129.540.000
1019	Indemnités du personnel. — Frais de route	262.000
1019 ^{bis}	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage	6.000
1019 ^{ter}	Frais de route	5.000
1020	Frais de bureau	20.000
1021	◇	
1022	◇	
1023	Frais de Rapatriement de personnes déplacées (D.P.) luxembourgeoises et étrangères.	30.000
1024	◇	
1025	Exhumation et transfert de corps	150.000
1026	◇	
1027	Missions de Rapatriement. — Frais de rapatriement de bagages. — Divers	100.000
1028	◇	
		573.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
	Section 82. — Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et Fonds Monétaire International.	
1029	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. — Souscription du Grand-Duché de Luxembourg au capital. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	100.000
1030	Frais d'administration et dépenses diverses dans l'intérêt de la participation du Grand-Duché au capital de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	50.000
1031	Fonds Monétaire International. — Souscription du Grand-Duché de Luxembourg au capital. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	100.000
1032	Frais d'administration et dépenses diverses dans l'intérêt de la participation du Grand-Duché au capital du Fonds Monétaire International. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	50.000
		<hr/> 300.000
	Section 83. — Chemins de Fer.	
1033	◇	
1034	◇	
1035	Dépenses résultant de l'application de la convention ferroviaire du 17 avril 1946. (Sans distinction d'exercice)	204.000.000
1036	◇	
1037	◇	
1038	Subvention de l'Etat à la S.N. des C.F.L. à titre de compensation de la moins-value de recettes sur les cartes d'abonnement de travail et les abonnements scolaires. (Crédit non limitatif)	6.000.000
1038 ^{bis}	◇	
1038 ^{ter}	◇	
1038 ⁴	Subvention de l'Etat à la S.N. des C.F.L. à titre de dépenses résultant du maintien de la ligne Noerdange-Martelange	3.300.000
1039	◇	
1040	◇	
		<hr/> 213.300.000
	Section 84. — Restants de crédits extraordinaires d'exercices antérieurs.	
	Office de la Reconstruction.	
1041	Régularisation des dépenses effectuées de 1945 à 1948 dans l'intérêt du Service des prisonniers de guerre occupés dans la Reconstruction du pays.	18.266.000
1042 à 1043	◇	
		<hr/> 18.266.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
Section 85. — Echange monétaire et Cas de Rigueur.		
1044	Echange monétaire. — Déblocage et redressement des cas de rigueur. — 1 million sera paye sous forme de Bons du Trésor. (Voir article 90 du budget des recettes). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.000.000
1045	◊	
1046	Echange monétaire. — Garanties pour les placements forcés en Allemagne. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	100.000
1046 ^{bis}	Réalisation de monnaie étrangère. (Crédit commun non limitatif et sans distinction d'exercice)	100.000
		5.200.000
Section 86. — Force Armée.		
1047	Armée. — Equipement et casernement de réserve. (Sans distinction d'exercice)	177.000.000
1047 ^{bis}	Casernes de Luxembourg, de Walferdange, Camp de Moutfort et Dépôts de munitions : Travaux extraordinaires	11.000.000
		188.000.000
Section 87. — Travaux importants et extraordinaires (Barrages, etc.) à payer notamment moyennant les recettes provenant des prêts revenant au Grand-Duché au titre du Plan Marshall.		
1048	Travaux importants et extraordinaires (Barrages, etc.) à payer notamment moyennant les recettes provenant des prêts revenant au Grand-Duché au titre du Plan Marshall.	p ^r mém.
		p ^r mém.
Total des dépenses du Chapitre IV		1.283.257.000
Section 88. — Excédent de 1950.		
1049	Excédent présumé de dépenses de l'exercice 1950	607.000.000
		607.000.000
Total général		1.890.257.000
Résumé :		
Total du Chapitre III		2.162.909.000
Total du Chapitre IV		1.283.257.000
Total général du Budget des Dépenses		3.446.166.000
Excédent de 1950		607.000.000
		4.053.166.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1951.
<p>Budget des recettes et des dépenses pour ordre.</p>		
<p>Chapitre V. — RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.</p>		
<p>(Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice).</p>		
1	Recettes et dépenses concernant l'Union Economique	357.496.000
2	Recettes et dépenses concernant la Convention de répartition des droits d'accise sur l'alcool du 29 mars 1950	41.000.000
3	Exécution des articles 2 et 3 de la Convention du 23 mai 1935, instituant entre le Grand-Duché et la Belgique un régime commun en matière de réglementation des importations et des exportations	1.350.000
4	Postes. — Recettes brutes y compris les remboursements aux Offices étrangers ...	51.000.000
5	Télégraphes. — Recettes brutes y compris les remboursements aux Offices étrangers.	7.000.000
6	Téléphones. — Recettes brutes y compris les remboursements aux Offices étrangers.	60.000.000
7	Impôts sur les bénéfiques industriels et commerciaux	200.000.000
7bis	Additionnels communaux d'avant-guerre	1.000
		<hr/> <hr/> 717.847.000

**Arrêté grand-ducal du 2 mai 1951, concernant
l'exécution de la loi du Budget pour l'exercice
1951.**

Nous CHARLOTTE, par la grâce de Dieu,
Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de
Nassau, etc., etc., etc. ;

Vu la loi de ce jour concernant le Budget des
recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice
1951 ;

Sur le rapport de Notre Gouvernement ;

Avons arrêté et arrêtons :

Art. 1^{er}. Les Membres du Gouvernement sont
autorisés, chacun dans son département, à disposer
des crédits portés au Budget des dépenses pour
1951. Ils ordonneront et régleront, en se confor-
mant aux lois et règlements, les dépenses qui, par
leur nature, rentrent dans le libellé des articles
respectifs.

Art. 2. La répartition des crédits communs à
plusieurs départements sera faite par le Gouver-
nement en Conseil.

Art. 3. Les Membres du Gouvernement sont
chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution
du présent arrêté qui sera inséré au *Mémorial*.

Luxembourg, le 2 mai 1951.

Charlotte.

Les Membres du Gouvernement,

Pierre Dupong.

Joseph Bech.

Eugène Schaus.

Alphonse Osch.

Robert Schaffner.

Pierre Frieden.

François Simon.